



enjeux

La Métropole du Grand Paris ► P.7



acteur

Simon Priam, des valeurs et du cœur ► P.18

votre service public local

La réfection de la rue des Jardins ► P.15

en débats

Le débat d'orientations budgétaires ► P.20

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 172 - janvier 2016



2016
BONNE
ANNÉE

Résultats des élections régionales à Chevilly-Larue

Pour connaître les résultats bureau par bureau, rendez-vous sur le site internet de la ville www.ville-chevilly-larue.fr

1^{er} TOUR (DIMANCHE 6 DÉCEMBRE)

Nbre d'inscrits	10 524	
Nbre de votants	4 455	2,33%
Blancs et nuls	160	
Suffrages exprimés	4 295	96,41%
Abstentions	6 069	57,67%

NOMBRE DE VOIX

Liste conduite par Pierre Laurent (Front de gauche)	692	16,11%
Liste conduite par Claude Bartolone (Union de la gauche)	1 108	25,80%
Liste conduite par François Asselineau (Divers)	31	0,72%
Liste conduite par Emmanuelle Cosse (Europe écologie les Verts)	269	6,26%
Liste conduite par Dawari Horsfall (Divers)	19	0,44%
Liste conduite par Valérie Sachs (Divers droite)	15	0,35%
Liste conduite par Sylvain de Smet (Divers)	9	0,21%
Liste conduite par Nizarr Bouchada (Divers)	0	0,00%
Liste conduite par Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France)	274	6,30%
Liste conduite par Valérie Péresse (Union de la droite)	900	20,95%
Liste conduite par Aurélien Veron (Divers droite)	25	0,58%
Liste conduite par Wallerand de Saint-Just (Front national)	870	20,26%
Liste conduite par Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière)	83	1,93%

2^e TOUR (DIMANCHE 13 DÉCEMBRE)

Nbre d'inscrits	10 524	
Nbre de votants	5 365	
Blancs et nuls	217	
Suffrages exprimés	5 148	95,96%
Abstentions	5 159	49,02%

NOMBRE DE VOIX

Liste conduite par Claude Bartolone (Union de la gauche)	2 696	57,37%
Liste conduite par Valérie Péresse (Union de la droite)	1 641	31,88%
Liste conduite par Wallerand de Saint-Just (Front national)	811	15,75%

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel
d'informations municipales
N°172

Directrice de la publication :
Stéphanie Daumin.

Directrice de la
communication :

Patricia Durand.

Rédactrice en chef :

Géraldine Kornblum.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier,

Florence Bédouet, Flora

Brett, Didier Cardon,

Marc Ellenberger, Chloé

Fernandes, Yann Jolivet,

Antoine Ginekis, Anna

Lacourège, Mira, Michaël

Narradon, Coline Petit,

Mathieu Schmitt,

Philippe Stisi, Annie

Teffaine, Carolina Vargas.

Secrétariat : Coline Petit

Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's

Photogravure

et impression :

imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

Direction de la

Communication de la ville

de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général

de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

E-mail :

communication@ville-

chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général

de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- La métropole du Grand Paris

14-15 Votre service public local

- Vœux des communautés
religieuses

- Rue des Jardins et Hélène
Boucher : chantier terminé,
vous pouvez circuler !

16-17 Près de chez vous

- Noël : images d'une ville en fête
- Comité consultatif du handicap :
le futur agenda présenté aux
intéressés
- Passeport baby-sitting : un
nouveau service pour les jeunes
et les parents

18-19 Acteur

- Simon Priam,
des valeurs et du cœur

20-21 En débat

- Débat d'orientations
budgétaires : préserver un
haut niveau de service public

22-25 En actions

- Des outils pour sensibiliser
au commerce équitable
- Élections d'une
1^{ère} maire-adjointe et
d'une maire-adjointe
- Collectes de Noël pour
Sol'Épi : les lycéens
solidaires
- Lutte contre les violences
faites aux femmes :
combattre le sexisme pour
combattre les violences !

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes

Culture
- 20 ans de Jazz à Chevilly :
le swing pour l'éternité !
- L'univers de Julia Chausson
- Un samedi qui conte : de
Nanukuluk à La voyageuse
Livres et vous
- À la rencontre de Julia
Chausson
Mémoire
- Un petit patrimoine local :
les fontaines Dragor et les
repères de nivellement

32-33 Sports

- Téléthon : les sportifs
toujours au rendez-vous
- Tir à l'arc : une dernière
marche à franchir à domicile

34-35 Vie pratique



imprimé sur papier recyclé

Le point de vue de votre Maire



L'année 2016 s'ouvre à nous, porteuse de tous nos vœux de réussite et d'espoir, après une année 2015 qui aura laissé un goût amer à plusieurs égards.

2016 sera pour notre ville une année charnière. D'abord, notre commune a basculé depuis le 1^{er} janvier dans cette nouvelle métropole du Grand Paris.

Un dossier complet dans ce

numéro vous présente les principales clés de compréhension et souligne les enjeux qui sont devant nous. Si ce nouveau schéma institutionnel n'est guère enthousiasmant, car il éloigne l'action des citoyens, opacifie les circuits de décision et retire d'importants moyens budgétaires aux communes sans apporter de réelle solution aux problèmes posés à l'échelle métropolitaine, vos élus feront tout pour que les Chevillais et nos enjeux de territoire y soient le mieux représentés.

Par ailleurs, 2016 est la 3^e année de mise en œuvre du plan d'austérité imposé aux collectivités locales. La baisse des dotations atteint

presque les 2 millions d'€, ce qui cumulé à notre contribution aux fonds de péréquation fait porter l'effort des Chevillais à 6 millions d'€ cette année, soit 15 % de notre budget de fonctionnement. C'est un cap historique dans l'histoire de notre commune : pour la première fois, une baisse durable de nos recettes réelles s'installe. Pour autant, le choix de la Municipalité est clair : hors de question de réduire le champ du service public local, d'augmenter de manière inconsidérée les impôts ménage, de renchérir les tarifs de nos prestations ou encore de laisser dériver notre dette. Impossible également de renoncer à toute dépense d'investissement, qui conduirait à laisser se dégrader notre patrimoine. C'est donc le choix du plus juste équilibre qui est proposé pour le budget 2016 : lisser dans le temps les investissements et poursuivre nos efforts de modernisation du service public local. La bonne gestion des années passées

nous place en position favorable pour y parvenir.

L'année 2016 connaîtra plusieurs chantiers structurants : la reconstruction de la Maison du Conte, dont nous avons obtenu un co-financement des 2/3 par l'État, la Région et le Département, et qui réouvrira ses portes en 2017 ; la rénovation de la piscine, dont les travaux débuteront en septembre pour une durée d'un peu plus d'un an ; la reconstruction de notre centre de loisirs Pablo Neruda ; la livraison des premiers immeubles pour reloger les résidents d'Anatole France et des Sorbiers ; le redressement de la rue du Nivernais et la réalisation de la voie nouvelle depuis la rue de Picardie. Engagée depuis plusieurs mois, la réflexion sur la dynamisation de notre Cœur de ville rendra ses conclusions dans le premier trimestre, au moment où la commune va se rendre propriétaire des cellules commerciales vides sur la place Mandela pour les faire revivre. Plusieurs pistes intéressantes se dégagent, en lien avec les bailleurs et les commerçants de notre Cœur de

ville, qui seront portées à la réflexion collective.

De nouvelles orientations seront mises en œuvre à l'égard de notre jeunesse,

pour mieux valoriser ses talents et ses savoir-faire, et aller davantage à sa rencontre, au cœur des quartiers. Notre 2^e projet éducatif local verra le jour, accordant une large place à l'aide aux parents et à la lutte contre les discriminations. Notre Agenda 21, lui aussi arrivé à terme, sera remanié pour voir éclore un nouveau programme d'actions en faveur du développement durable. Nous poursuivrons par ailleurs avec ténacité l'objectif de déploiement de la fibre optique sur notre territoire, en lien avec l'association nouvellement créée à cet effet et les opérateurs privés. Vous le voyez, le plan de travail est chargé. Les ambitions pour notre ville ne se relâchent pas et, plus que jamais, la Municipalité sera à vos côtés dans son rôle de solidarité, de proximité et d'écoute. Très bonne année à tous. ●

**Bien à vous, votre Maire,
Stéphanie Daumin**



Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Deux Chevillaises viennent d'acquérir la nationalité française. Guylaine Beaulot-Matoundou et Andréa Freitas-Campos ont reçu leur décret des mains de Christian Nourry, maire-adjoint, et d'Ivan Bouchier, sous-préfet, lors d'une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française à la sous-préfecture de L'Hay-les-Roses, le 17 décembre.



Bienvenue au nouveau Maire enfant !

Rémi Martin a été élu nouveau Maire enfant le 14 décembre par l'ensemble du Conseil municipal d'enfants (CME) parmi neuf candidats en lice. Ce jeune élève du collège Liberté est tout nouveau venu au CME, tout comme ses deux adjointes, Emma Lhéritier-Clerc et Priscella Ngaba, toutes deux élèves de CM2 de l'école Pierre et Marie Curie. Félicitations à eux.



Une journée pour la solidarité

La fête des solidarités organisée par le Conseil départemental n'a pas failli à sa réputation et a fait le bonheur des centaines de visiteurs qui, ce samedi 28 novembre, ont profité pleinement de l'événement. Ici des spectacles et démonstrations, là des gourmandises et boissons chaudes à déguster, et là encore des animations diverses et variées pour petits et grands, des ateliers manuels... Placé sous le signe du vivre ensemble et de la convivialité, le rendez-vous a encore une fois joué pleinement son rôle de lien social.



Concert de la Sainte-Cécile

Le concert annuel de la Sainte-Cécile, qui s'est déroulé le 28 novembre dernier au théâtre André Malraux, avait pour thème l'évasion musicale. Celui-ci, aux couleurs du drapeau français pour décor, s'est d'abord ouvert sur une minute de silence en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre. Puis le public s'est laissé porter par l'orchestre philharmonique de Chevilly-Larue, dirigé par Patrick Moureaux et Sylvain Mear, qui a repris pour l'occasion de célèbres morceaux extraits de films de *Carmen* à *La Boum* en passant par *Le grand blond avec une chaussure noire* ou *Pirates des Caraïbes*.



Sol'Épi primée, un journal bientôt imprimé

Décidemment Sol'Épi se fait distinguer en cette fin d'année ! Pour preuve l'épicerie solidaire compte parmi les huit structures à avoir été primées dans le cadre du concours « Objectif Solidarité » organisé par la Mutualité française. Marie Bigot, responsable de l'épicerie solidaire Sol'Épi, et Ghislaine Champeau, la présidente, ont reçu leur prix des mains de Jean-Louis Draques et de Patrick Rogeret, président et membre du jury. Par ce concours, la Mutualité française a souhaité récompenser des projets défendant la solidarité, la démocratie, la liberté et la responsabilité. C'est pour son projet d'élaboration d'un journal de l'épicerie que Sol'Épi a donc remporté 1000€. « Ce journal aura pour but d'expliquer le fonctionnement de l'épicerie solidaire et de mettre en valeur ses spécificités », explique Marie Bigot. « Nous mettrons en avant le fait que, plus qu'une aide alimentaire, c'est un réel lieu de vie. Il sera élaboré collectivement par un groupe d'usagers, de bénévoles, salariés et membres de la direction de l'épicerie ». Le premier numéro est prévu pour début 2016.



110^e anniversaire de la séparation des Églises et de l'État

Adoptée le 9 décembre 1905 à l'initiative du député républicain Aristide Briand, la loi concernant la séparation des Églises et de l'État fêtait son 110^e anniversaire. Pour l'occasion, la Municipalité et la FCPE ont invité les Chevillais à la projection du film documentaire *La séparation* (de François Hanss) inspiré des débats qui ont animé la Chambre des députés à l'époque. Débats qui ont également eu lieu ce 9 décembre 2015 à la médiathèque après le film, en présence de Stéphanie Daumin, la Maire, de Nora Boudon, 1^{ère} maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, et de Christian Hervy, maire honoraire, et qui ont alors pour beaucoup évoqué la sensibilisation à la laïcité à l'école.



Portes ouvertes au Ram

La matinée portes ouvertes du Relais d'assistantes maternelles (Ram), qui s'est tenue samedi 28 novembre, a été des plus instructives. Les temps d'échanges avec les personnels de la structure ont permis aux futurs parents et aux assistantes maternelles indépendantes de mieux connaître ce lieu et de se renseigner sur les modes de garde de leur tout-petit.

Distribution des colis de Noël

La distribution des colis de Noël aux aînés est un moment toujours très attendu par ces derniers. Cette année la surprise était double. Bien sûr il y avait celle de découvrir le contenu du coffret gastronomique : foie gras, terrine de pintade au confit d'oignon, canard à la sauce foie gras, brochette de fruits confits, financier à la framboise et autres douceurs ont fait le bonheur de leurs papilles. Mais de surcroît leur était offert un sac cabas fort utile par la suite. L'édition 2015, qui s'est tenue du 14 au 16 décembre à la salle Simone de Beauvoir en présence notamment de Patrick Blas et Régine Boivin, respectivement maire-adjoint et conseillère municipale, n'a pas failli à la règle ; 1 727 Chevillais ont ainsi bénéficié de cette distribution. Le chauffeur du service de transport à la demande était évidemment mobilisé pour l'occasion et les aides à domicile ont assuré la livraison auprès de ceux qui ne pouvaient se déplacer.



Du 21 janvier au 27 février Recensement de la population

Comme chaque année, l'Insee organise sa campagne de recensement de la population. Dans cet objectif, un agent recenseur se présentera à la porte d'un certain nombre de logements chevillais. Après avoir pris rendez-vous avec les personnes concernées, l'agent recenseur se présentera dans les foyers avec deux questionnaires : une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel destiné à chaque membre du foyer. Sur demande de la personne recensée, l'agent recenseur peut aider à remplir les questionnaires. Les campagnes de recensement ont une incidence directe sur la qualité de vie de chacun puisque c'est à partir de l'analyse des données statistiques récoltées que seront déterminées les dotations versées par l'État aux collectivités. Ces résultats éclairent aussi les décisions publiques en matière d'équipements collectifs. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation (loi du 7 juin 1951) et les informations récoltées sont strictement confidentielles. Cette campagne est réalisée par trois employés communaux assermentés munis d'une carte d'accréditation officielle avec leurs noms et photographie (Sophie Anastassopoulos, Kate Souplet et Lydia Moreau).

Dimanche 7 février de 9h à 17h Avis aux collectionneurs

Pour la 36^e année consécutive, le club Marc Hartz propose son exceptionnelle bourse aux cartes postales, timbres, monnaies et muselets. Quatre-vingts exposants seront présents pour l'un des plus grands événements du genre en France. Que vous soyez cartophile, philatéliste, numismate ou simple curieux, venez découvrir des trésors. Entrée libre.

• Renseignements et inscriptions :
01 46 86 50 09 (avant 20h).

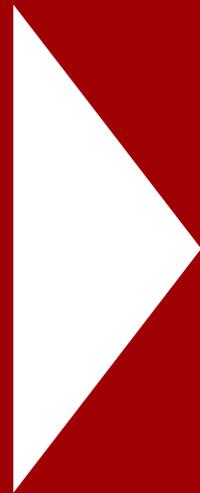


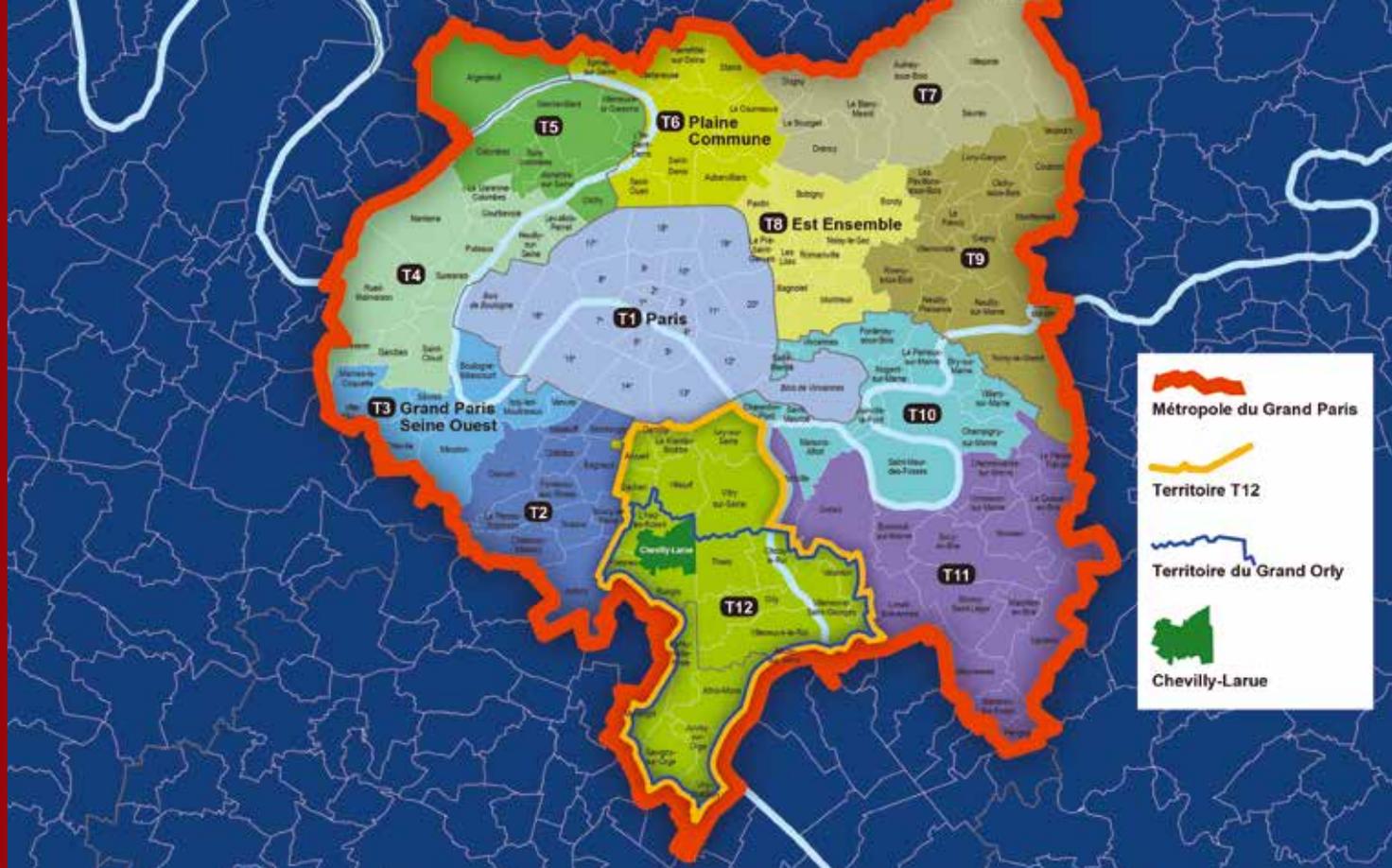


en résumé

Métropole Grand Paris : un nouveau paysage institutionnel

La métropole du Grand Paris, entrée en vigueur le 1^{er} janvier, et ses 12 Établissements publics territoriaux seront dotés peu à peu de compétences stratégiques transférées des communes, elles-mêmes dépourvues d'une part de leurs ressources. À contretemps des lois de décentralisation des années 80, cette réforme territoriale bouleverse le paysage institutionnel et la représentation démocratique. Zoom sur cette nouvelle organisation territoriale.





Un peu d'histoire

De la ville à la Métropole du Grand Paris

Une nouvelle organisation des institutions locales voit le jour cette année avec la création de deux nouvelles échelles spécifiques au cœur de l'agglomération parisienne : la métropole du Grand Paris et les établissements publics territoriaux qui la composent.

La métropole ne s'est pas faite en un jour ! En grec, le mot signifie « ville-mère » : il désigne la ville principale d'une région ou d'un pays autour de laquelle s'est progressivement constitué un tissu de villes plus petites, par la force d'attraction économique et culturelle qu'elle exerce sur son aire d'influence.

Paris plus grand que Paris

L'agglomération parisienne connaît depuis deux siècles un mouvement d'expansion régulier : peuplée de 5 millions d'habitants au début du XX^e siècle, elle en compte aujourd'hui près de 10 millions vivant en zone urbaine. Jusqu'aux lois de décentralisation dans les années 80, il est courant de parler de « *Paris et (du) désert français* » pour décrire la géographie urbaine du pays. Région-capitale, la ville exerce son influence au-delà des frontières, elle est le siège des lieux de pouvoir (ministères, grandes entreprises), elle rayonne dans le monde par son activité culturelle et artistique. L'État y joue un rôle prépondérant : la fonction de maire n'y existe que depuis 1975 ! Dans le même temps, la banlieue se développe et fournit à la ville-centre les moyens de vivre :

de grands services urbains voient le jour (ordures ménagères, chauffage, électricité, ...) au-delà de Paris intra-muros, dès la fin du XIX^e siècle.

Une conception métropolitaine souple avortée

Une communauté de destin entre Paris et son agglomération se dessine, qui s'incarne politiquement à travers la création de la Conférence métropolitaine en 2006, dont Cheilly-Larue compte parmi les premiers membres. En 2009, le syndicat Paris Métropole prend le relais de cette structure de manière plus formelle : ce collectif d'élus locaux, issus de toutes les formations politiques et où chaque ville compte pour une voix, représente un espace inédit de dialogue et de projet commun. Par un important travail d'études, un diagnostic est partagé entre ses membres, qu'il s'agisse d'aménagement, de logement, de solidarité financière et d'égalité entre les territoires. Un objectif : construire ensemble une métropole solidaire et attractive, accompagnant les dynamiques de projets. Une démarche que va briser net l'adoption de la loi métropole ● **F.B**

Métropole du Grand Paris

Ce que change la loi ...

Avec l'adoption de la loi NOTRe le 7 août dernier, un nouvel édifice institutionnel a été créé. Zoom sur cette métropole du Grand Paris et ses établissements publics de territoires.

Réunis au sein du syndicat Paris Métropole, les élus des villes de banlieue et Paris construisent patiemment un nouveau système de coopération pour l'espace métropolitain. Le temps du dialogue et de la construction partagée est nécessairement un temps long. Mais à l'été 2013, le gouvernement décide de rompre cette démarche partant des élus locaux à travers un projet de loi qui plaque sur cette réalité complexe un modèle institutionnel comparable à celui envisagé pour Lyon ou Marseille. Dans la région francilienne, cela consiste à créer une seule entité administrative regroupant les communes des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne avec Paris. En toile de fond, la suppression des départements est évoquée par le premier ministre de l'époque, Jean-Marc Ayrault.

Une véritable bataille s'engage alors entre les élus locaux (presque tous représentés au sein de Paris Métropole) et l'État, portant notamment sur l'autonomie financière et les compétences des différents échelons.

Elle prend fin avec l'adoption de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) le 7 août dernier, après deux années de débats dans une instance dédiée, la « Mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris », deux textes de lois et bon nombre d'ordonnances législatives : un nouvel édifice institutionnel spécifique au cœur de la région, dénommé « Métropole du Grand Paris » (MGP), est créé au 1^{er} janvier 2016.

La MGP englobe 131 communes (voir carte ci-contre)

Qui fera quoi ?	MÉTROPOLE	TERRITOIRES	COMMUNES
Aménagement	☑	☑	☑
Développement économique	☑	☑	○
Équipements sociaux et culturels	☑	☑	☑
Politique de l'habitat et de l'hébergement	☑	☑	☑
Environnement	☑	○	☑
Politique de la ville	○	☑	☑
Action sociale	○	☑	☑

☑ compétence principale ☑ compétence secondaire ○ sans compétence

elles-mêmes regroupées en « Établissements publics territoriaux », au nombre de 12. Chevilly-Larue est l'une des 24 communes qui forme l'établissement public territorial n°12, réunissant le Grand Orly, le Val-de-Bievre et la Seine-Amont. À noter que le projet initial ne laissait pas la possibilité aux communes situées en Essonne d'adhérer à la MGP. Grâce au travail mené par les élus locaux, le pire a pu être évité avec l'intégration dans le même périmètre de toutes les communes riveraines de l'aéroport d'Orly, empêchant que ce territoire à forts enjeux économiques et d'emploi ne soit coupé en deux, voire en trois.

Les établissements publics territoriaux et la MGP sont dotés de compétences, mais le contour de celles-ci n'est pas encore précisément fixé : la définition de l'intérêt territorial ou métropolitain en terme d'aménagement, de développement économique ou encore de logement sera négociée dans les deux ans qui viennent par les élus, à deux niveaux : entre la commune et le Conseil de territoire pour ce qui concerne les politiques d'intérêt territorial ; entre la commune et le Conseil de la MGP pour ce qui concerne les politiques de niveau métropolitain.

Lors de la séance du 15 décembre 2015, le Conseil municipal a élu Stéphanie Daumin, la Maire, comme conseillère métropolitaine. Elle représentera également la commune au Conseil du territoire, avec Christian Hervy, Maire honoraire et président de l'Association du Grand Orly, qui pourra ainsi y porter les enjeux du grand territoire d'Orly. ● **Flora Brett**

☐ Dépend de l'intérêt métropolitain ou territorial négocié par les élus d'ici à décembre 2017.

Les transferts financiers

À partir du 1^{er} janvier, les 131 communes du périmètre ne pourront plus percevoir les impôts issus de l'activité économique (correspondants à l'ancienne taxe professionnelle). Ces recettes fiscales abonderont d'une part la métropole, à hauteur de 2 milliards d'€, et d'autre part, les Établissements publics territoriaux. En contrepartie, les communes se verront attribuer une compensation correspondant aux montants

perçus en 2015. Pour Chevilly-Larue, cela représente pour l'année 2016 environ 20 M d'€. Là aussi, c'est une victoire des élus locaux qui se sont mobilisés pour obtenir la « neutralité budgétaire » au moins la 1^{ère} année de mise en œuvre. Mais il est à ce jour impossible de savoir quels seront les montants reversés par la Métropole à la commune les années suivantes.

La gestion des déchets étant transférée aux Établissements publics territoriaux, quid de l'avenir du Syndicat mixte intercommunal d'exploitation de valorisation des déchets (SIEVD) ?



Métropole du Grand Paris et Établissements publics territoriaux Une montée en charge très progressive

Peu à peu, un certain nombre de compétences jusqu'alors dévolues aux communes vont passer aux Établissements publics territoriaux ou à la métropole du Grand Paris.

La loi prévoit que les Établissements publics territoriaux (EPT) sont compétents dès 2016 pour gérer l'eau, l'assainissement et la politique de la ville. Ils se substituent également aux communes dans le domaine de l'environnement (élaboration d'un Plan Climat Air Énergie qui s'appliquera à l'ensemble du territoire), de l'urbanisme (les plans locaux d'urbanisme étant appelés à être regroupés sous la forme d'un document intercommunal) et de la gestion des déchets, cf. encadré).

Outre ce transfert « automatique » des prérogatives communales vers l'échelle de l'EPT, d'autres compétences lui seront attribuées progressivement en matière d'action sociale et de gestion des équipements culturels et sportifs. La ligne de partage entre ce qui est exercé par la commune et ce qui sera exercé par l'EPT sera établie d'ici à décembre 2017, en fonction de la définition que les élus adopteront de l'intérêt territorial de chacun des enjeux. Ainsi le

Conseil de territoire devra-t-il décider par exemple si les piscines, les gymnases, les conservatoires ou encore la voirie seront –ou ne seront pas– gérés à cette échelle. L'histoire montre qu'au sein même de ces « partages », des distinctions peuvent encore être établies : ici, on décide de ne transférer que les « complexes » sportifs, là, uniquement les salles de spectacles de plus de 500 places, ... Chaque variable sera appréciée par le Conseil de territoire. Par ailleurs, trois autres domaines d'action publique seront répartis, mais cette fois entre la métropole du Grand Paris et les EPT : l'aménagement, le développement économique et l'habitat. La répartition sera faite en fonction de l'intérêt métropolitain de ces politiques et de la pertinence de les mener au niveau le plus adéquat (communes, Territoire ou MGP). Dans ces cas spécifiques, c'est le Conseil métropolitain qui délibèrera, d'ici la fin de l'année 2017. ● F.B.

La gestion des déchets et l'avenir du SIEVD

Le Syndicat mixte intercommunal d'exploitation et de valorisation des déchets (SIEVD) a pour mission le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés de 10 communes, dont Chevilly-Larue. Son action se fonde sur une échelle de proximité performante : l'usine d'incinération du SIEVD brûle les déchets du Min, de l'aéroport, d'autres grands inducteurs économiques et des habitants du territoire, le tout dans un circuit court efficace sur le plan écologique. La chaleur produite par la combustion des ordures est ensuite envoyée dans les réseaux de chaleur du Min, de l'aéroport (les entrepôts) et de certaines zones d'habitat (par exemple dans le quartier Larue, où est alimentée la caserne des CRS). Le coût de traitement des déchets est particulièrement attractif : le traitement d'une tonne de déchets est inférieur de

10€ par rapport aux prix en vigueur au SYCTOM, le principal syndicat de traitement des déchets (qui compte plus de 130 communes membres). Par conséquent la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est maîtrisée et relativement faible pour les habitants des 10 communes adhérentes.

Mais en transférant la compétence au niveau des EPT, la loi NOTRe emporte la dissolution du SIEVD, son périmètre étant inférieur à celui du Territoire. Pour éviter une absorption par le SYCTOM, qui se traduirait par une hausse importante des coûts pour les habitants, les élus du SIEVD travaillent aujourd'hui à la création d'une régie publique autonome, afin que perdure ce modèle vertueux de gestion, à la fois maîtrisé au plan financier et favorable à l'environnement.

Repères	Nombre de communes	Superficie (en km²)	Population (en 2012)	Emploi (en 2012)	Nombre de conseillers
Territoire 12 "Grand Orly Val de Bièvre Seine-Amont"	24	123	670 000	280 000	92
Métropole du Grand Paris	131	814	6,9 millions	3,7 millions	209
Région Île-de-France	1281	1 206	12 millions	5,6 millions	208

Source : IAU-Île-de-France et DRIEA, 2012

Lexique

Établissement public de coopération

intercommunale (EPCI) :

créé par la loi dite Chevènement de 1999, il s'agit d'un regroupement de communes formé dans l'objectif de mutualiser des services et des dépenses. Pour fonctionner, les EPCI bénéficient notamment de la ressource constituée par l'impôt prélevé sur les entreprises (anciennement, la taxe professionnelle) et de dotations de l'État. La loi leur attribue 4 compétences obligatoires (aménagement, politique de l'habitat, politique de la ville, développement économique) et des compétences optionnelles (équipements, eau, culture, etc.).

Métropole du Grand Paris (MGP) :

c'est un EPCI à fiscalité propre différent des autres, par les compétences qu'il exercera mais surtout par sa taille –près de 7 millions d'habitants– et par son fonctionnement, puisqu'il est divisé en 12 territoires, dont Paris qui demeure à la fois commune et département.

Établissement public territorial (EPT) :

c'est le dispositif créé par la loi NOTRe qui administre les territoires de la métropole du Grand Paris. Conçus sur le modèle des EPCI, les EPT s'en distinguent toutefois par leur moindre autonomie financière : si une répartition de l'impôt économique a bien lieu entre les EPT et la MGP à leur création en 2016, elle prendra fin en 2020 ainsi que le prévoit le texte. Au-delà, les EPT s'apparenteront à des syndicats de villes et recevront une dotation de la MGP pour fonctionner.

Ne pas confondre avec la MGP...

La Société du Grand Paris :

c'est le nom de l'opérateur en charge de la réalisation du métro express. La SGP a été créée en 2010.

L'Atelier international du Grand Paris :

c'est la structure issue de l'exposition internationale d'architecture de 2009, à l'initiative du président de la République, au cours de laquelle

dix équipes pluridisciplinaires (architectes, urbanistes, géographes, sociologues, économistes, ...) ont présenté leur projet pour le développement de la région-capitale, et dont les productions continuent de nourrir la réflexion.

Grand Paris Aménagement :

c'est la nouvelle appellation de l'Agence foncière et technique de la Région parisienne, qui est un opérateur public créé en 1962. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial qui est en charge du foncier et de l'aménagement dans près de 60 opérations majeures pour le développement en Île-de-France.

Paris Métropole :

véritable « agora » d'élus, c'est le nom du syndicat d'études créé en 2009 qui regroupe aujourd'hui près de 200 collectivités (communes, départements, EPCI, Région Île-de-France) qui ont souhaité partager ensemble, les enjeux et les perspectives de l'agglomération métropolitaine.

Parole d'élus

« la métropole de la coopération reste à faire »



Christian Hervy,
président de l'Association
du Grand Orly

15 ans après la loi Chevènement sur l'intercommunalité regroupant au sein d'établissements administratifs des ressources et des responsabilités auparavant dévolues aux communes, les études menées en région parisienne sont critiquées : les économies d'échelle n'ont pas eu lieu ; les impôts locaux ont augmenté pour les familles ; la gestion de proximité a reculé, provoquant l'insatisfaction ; la démocratie communale y est mise à

mal, ce qui menace la cohésion sociale. La loi NOTRe, ou loi Métropole en tire-t-elle les leçons ? Elle se propose plutôt d'en finir avec la décentralisation en éloignant encore plus les centres de décision des habitants alors qu'il faudrait aller dans l'autre sens. Certes, des enjeux comme le logement, les transports ou le développement économique ont une dimension métropolitaine ; mais ce qu'il faut pour les résoudre, c'est davantage de moyens financiers et de service public, au lieu de consacrer l'argent public à la spéculation et de favoriser les privatisations. Ces évolutions, votées sans tenir compte de l'avis des élus locaux et sans demander

celui des citoyens, font craindre pour l'avenir d'un territoire de projet comme le « Grand Orly », désormais intégré dans un ensemble de 700 000 habitants, qui ne correspond pas à l'horizon de nos vies. La bonne échelle pour coopérer nous semblait plutôt être celle qui entoure l'aéroport d'Orly et évolue avec lui. Nous y avons conquis des transports et des emplois nouveaux, des commodités, une nouvelle offre de logements, un cadre de vie en rénovation. C'est ce que nous allons continuer à défendre, avec des projets tels que la Cité de la Gastronomie, mais nous aurons bien besoin de l'expression de votre volonté !

Trois questions à ...

Stéphanie Daumin, Maire de la commune



La métropole du Grand Paris est désormais créée. Vous avez à de nombreuses reprises émis vos inquiétudes concernant cette nouvelle institution. Pourquoi ?

Cette conception du Grand Paris est un retour en arrière considérable dans l'histoire de la démocratie locale. Les élus locaux sont ceux qui bénéficient d'une image la plus positive auprès de nos concitoyens parce qu'ils sont en prise avec le quotidien, accessibles et à l'écoute des habitants. En pleine période de crise de la représentation

« Cette loi est très brutale »

politique, il est irresponsable de renvoyer au président d'une institution réunissant 7 millions d'habitants des décisions sur lesquelles ni les citoyens, ni les élus locaux n'auront plus aucune prise. C'est une recentralisation sans précédent, à laquelle nos concitoyens n'ont jamais été associés. Elle a d'ailleurs été adoptée dans la précipitation et est même aujourd'hui loin d'être mise en œuvre.

Mais n'y a-t-il pas des sujets qui méritent d'être pris en mains à cette grande échelle ?

Bien sûr. Les maires avaient d'ailleurs fondé ensemble dès 2009 un syndicat d'études pour identifier les urgences et mettre en œuvre un plan de travail commun, à partir des institutions existantes. Cinq chantiers avaient été principalement identifiés : améliorer les conditions

de déplacement et désengorger l'agglomération de ses voitures ; améliorer le rayonnement économique de la région capitale pour favoriser la création d'emploi ; résorber la très grave crise du logement ; imaginer la mutation écologique de la métropole, notamment avec le développement des énergies renouvelables ; et lutter contre les inégalités territoriales et sociales. La question des transports a été réglée avec la création de la Société du Grand Paris, en charge du projet de métro automatique, d'ailleurs issu des réflexions val-de-marnaises sur Orbival. Mais sur le reste, l'État n'a pas laissé les élus aller au bout : au lieu de mettre les collectivités au service d'un projet partagé, il a préféré créer une nouvelle entité déconnectée de tout projet. Cela crée des effets frontière et enferme dans des logiques de pouvoir, alors qu'il aurait été beaucoup plus moderne d'accompagner les dynamiques de territoires en cours. De ce point de vue aussi, cette loi est très brutale.

Comment la commune va-t-elle pouvoir continuer à développer le service public alors qu'elle ne percevra plus l'impôt économique ?

La réforme en cours ne vise pas à développer le service public, bien au contraire. Elle s'inscrit dans la logique d'austérité budgétaire qui veut bannir la dépense publique en étouffant les collectivités locales. C'est une atteinte grave au principe d'égalité et de solidarité de notre République, puisque le service public est le meilleur garant d'une présence éducative, culturelle, sportive, de qualité auprès de tous les habitants en évitant la sélection par l'argent. Alors que beaucoup de communes sont en train de fermer des services, de réduire les subventions aux associations ou encore d'augmenter les impôts locaux des familles, nous faisons le choix de lisser notre programme d'investissement dans le temps et de poursuivre la modernisation de notre organisation pour ne pas réduire notre rôle aux côtés des Chevillais. Il me semble que notre société a plus que jamais besoin de cette présence porteuse de lien social et de solidarité, qui permet de lutter le plus efficacement contre la montée des obscurantismes et de favoriser une véritable culture de paix locale. Ces dimensions font désormais aussi partie de nos missions, et nous comptons bien tout faire pour continuer de les mettre en œuvre. ●

Les représentants des communautés religieuses présentes dans la ville adressent aux Chevillaises et Chevillais leurs traditionnels vœux pour la nouvelle année.



Chers amis,

L'année dernière nous souhaitons que l'harmonie se développe entre les peuples, mais l'année 2015 fut semée d'embûches, de terrorisme, de massacres et d'actes barbares dans le monde et sur notre territoire national. Une année sombre vient de s'écouler et la tension reste à un haut niveau. Nous restons lucides et nous voyons combien il est difficile de réconcilier les peuples, les faire travailler ensemble pour construire un avenir meilleur pour nos enfants. Pourtant rien n'est inéluctable, rien n'est définitivement écrit, tout est possible si des hommes (au sens large) de bonne volonté veulent bien ouvrir le dialogue,

oublier leurs préjugés et leurs intérêts propres pour construire un monde dans l'intérêt général.

Alors, dans cet esprit qui a toujours animé la communauté juive de Chevilly-Larue du bien vivre ensemble en France, j'aimerais souhaiter aux Chevillaises et aux Chevillais tous nos vœux de bonheur, de joies et d'amour, de réussites pour tous, de bonne entente et une parfaite solidarité entre toutes les communautés religieuses de la ville.

Nous souhaitons aussi une pleine réussite à toute l'équipe municipale sous la conduite de notre Maire M^{me} Stéphanie Daumin.

Bonne année 2016 à tous dans la paix, la prospérité et la sérénité ! ●

Jacques Benchitrit, communauté israélite



Chères sœurs et frères dans la citoyenneté et dans l'humanité,

L'année 2015 vient de s'achever et nous sommes marqués par la douleur causée par des comportements inqualifiables que ce soit au niveau national ou international. Les communautés religieuses sont de plus attristées par la disparition de deux de leurs fondateurs, M. Mustapha Hammou et M. Armand Amsellem. Dans ce contexte obscur, il est indispensable de puiser notre force dans deux valeurs, l'espoir et la volonté, capables de nous conduire vers la sérénité et la paix intérieure. Elles sont au fond de chacun de nous. C'est notre

prédisposition innée à faire le bien, à aimer la vie qui doit faire barrage à la barbarie et à l'injustice.

La communauté musulmane émet plusieurs vœux pour cette année 2016. Nous voudrions que les initiatives ayant pour but la paix civique soient multipliées, car nous sommes convaincus que c'est dans la compréhension de l'autre que sont évités les amalgames et les conflits. Nous souhaitons aux Chevillais(e)s la concrétisation de leurs espérances. Que cette année soit celle de la fraternité sans frontière, du partage sans limites nationale, ethnique ou religieuse.

Bonne année 2016 à toutes et tous. ●

Saïd Badaoui, communauté musulmane



Meilleurs vœux 2016

Face aux défis, obstacles, vagues et vents contraires dont sera fait votre quotidien en 2016, **PERSÉVÉREZ !** Cette clef vous permettra de **CONSERVER L'ESPOIR**, d'entretenir votre motivation et d'affiner vos objectifs suivant les aléas de la vie, dans la lucidité et la connaissance de vous même et de Dieu qui s'aura vous inspirer. Dans le raisonnable, si vos vœux, vos rêves sont réalisables, il faudra néanmoins y travailler, avec courage, patience, persévérance et opiniâtreté. Il vous faudra accepter de sortir de vos zones de

confort, accepter la notion de risque, surmonter vos peurs, combattre vos « démons » en restant tolérant. Beaucoup de valeurs, d'idéologie, d'opinions politiques, religieuses ou philosophiques divisent les Humains. Mais, s'il y a quelque chose de commun à chaque être, c'est bien que pour CHACUN d'entre eux, la vie n'est pas un long fleuve tranquille ; qu'on l'accepte ou pas. Dans ce tourbillon, ces flots mugissants de la vie, travaillons solidairement, Chevillais et Chevillaises, avec **persévérance**, à la **paix**, la **tolérance** et à la **liberté**, pour que vos vœux et volontés, soient « **FÊTES** » en 2016 ●

Alain Dubois, communauté adventiste



Chers amis,

Nouvelle année, nouveau départ : Le temps des fêtes est propice à tracer le bilan de l'année qui s'achève et à s'ouvrir aux perspectives dans l'année qui bientôt commence.

La nouvelle année nous invite à nous mettre en marche afin de construire avec l'autre la paix dans le monde ! Cette époque nous invite à sortir de nos égoïsmes et de notre indifférence, pour nous tourner vers l'autre... Allons, donc, à la rencontre des autres ! Vivons la solidarité !

Construisons ensemble la paix pour tous ! Il n'y a pas de distance pour ceux qui sont étroitement unis dans la communion pour le bien commun. J'aimerais souhaiter aux Chevillaises et Chevillais, au nom de la communauté catholique de Chevilly-Larue, un regard pénétrant et un cœur large pour toucher nos réalités quotidiennes et les transformer en signe d'amour, d'espérance, de solidarité, de justice et de paix, à tous ceux qui nous entourent.

Joyeux Noël et heureuse année 2016 ! ●

Père Carlos Pontes, communauté catholique



La rue des Jardins, avant/après.

Rues des Jardins et Hélène Boucher

Chantier terminé : vous pouvez circuler !

Qui a dit que les chantiers créaient des nuisances ? Celui de la rue des Jardins et de la rue Hélène Boucher a ceci d'exemplaire qu'il s'est déroulé en concertation et en harmonie avec les riverains . . . qui sont ravis du résultat !

Les travaux rues des Jardins et Hélène Boucher sont finis. Ces deux voies sont de nouveau ouvertes à la circulation depuis début décembre. Durant la fin de l'année quelques finitions ont été apportées (marquages, mobilier urbain, . . .) pour qu'en janvier sonne la note finale de ce chantier.

Un réaménagement complet

D'avril à décembre, la société Emulithe, engagée par la commune, a entièrement refait ces rues. Des travaux conséquents qui se sont traduits par la reprise de la chaussée et des trottoirs avec la mise aux normes pour les personnes handicapées, le marquage du stationnement, la réfection de l'éclairage et l'usage de LED, la mise en séparatif de l'assainissement, la plantation d'arbres et d'arbustes ainsi que l'installation de mobilier urbain. Un îlot a également été créé au carrefour entre la rue des Jardins et la rue Jules Bohy incitant les automobilistes à respecter la vitesse de cette zone 30, tout en apportant un peu de verdure. Après l'enfouissement des réseaux aériens en 2013, ces rues, sont désormais flambant neuves !

Un chantier en toute convivialité

Si les riverains semblent satisfaits des travaux réalisés, ils soulignent les bonnes conditions dans lesquelles le chantier s'est tenu. Les habitants ont témoigné de la qualité de leurs rapports avec les ouvriers sur place. Ces derniers étaient attentionnés : « *Les rares fois où j'ai voulu sortir ma voiture, ils ont été très gentils avec moi et faisaient en sorte que ce soit facile. Je les prévenais et*

le lendemain les planches étaient installées » explique un usager. Une très bonne entente qui s'est traduite par l'invitation des équipes à déjeuner chez des riverains. Comme le précise Mathieu Cahen, l'ingénieur en charge des opérations, « *les meilleurs témoignages étant les compliments des habitants lors d'une visite de Madame la Maire dans le quartier en septembre* ».

Si les usagers ont apprécié l'attitude des ouvriers, ce fut réciproque : « *Les riverains ont été très coopératifs. L'attente a été longue et ils se sont montrés patients* », souligne Mathieu Cahen. Ainsi, l'écoute apportée aux riverains, lors des temps de concertation organisés en amont par la commune, ainsi qu'avec les équipes sur place au quotidien, a permis un résultat en adéquation avec leurs attentes. Ils le disent eux-mêmes : « *Les travaux étaient très contraignants mais on le savait. Les bateaux ont été agrandis, nous pouvons ainsi sortir nos véhicules avec beaucoup plus de facilité qu'auparavant* ». Un chantier qui se termine sans laisser de mauvais souvenirs. ●

Chloé Fernandes

Inaugurées pour la nouvelle année !

L'inauguration des rues des Jardins et Hélène Boucher se fera samedi 9 janvier 2015 à 11h30. Elle aura lieu en présence de Stéphanie Daumin, la Maire, et de Vincent Phalippou, conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public. L'occasion pour les riverains et les équipes de se retrouver en souvenir de cette cohabitation sur la chaussée !

La retraite aux flambeaux, un rendez-vous toujours aussi attendu.



Un air de magie a soufflé sur le marché de Noël.



Spectacle de Noël à l'école maternelle Pasteur.

Noël

Images d'une ville en fêtes

Qu'il était beau ce marché de Noël des 4, 5 et 6 décembre, avec ses sapins en bois peints, ses vendeurs de bonnes choses, ses odeurs de confiserie, son manège (dont les recettes ont été reversées à l'épicerie solidaire Sol'Épi), ses chorales, ses animations, sa retraite aux flambeaux, etc. « Noël est un formidable rendez-vous de convivialité qui nous apporte un peu de chaleur humaine bien précieuse en cette période rendue chaotique par l'actualité de ces dernières semaines », a souligné Stéphanie Daumin

lors de son inauguration, vendredi 5 décembre. Qu'il était beau aussi ce sapin de la place De Lattre de Tassigny à la décoration duquel ont participé les habitants le 19 décembre. Quelles étaient chouettes les fêtes de Noël dans les crèches et les écoles où spectacles et goûters festifs auront marqué la fin d'année. Et puis voilà, les fêtes sont passées, emportant avec elles les guirlandes et bannières qui d'un bout à l'autre de la ville ont illuminé les rues et ne vont pas tarder à s'éteindre ... ●

Solidarité

La braderie solidaire de livres fait recette

C'est à l'occasion de la soirée des associations, jeudi 17 décembre, que la commune a remis officiellement à l'association Les Colombes d'Haïti la recette de la braderie de livres que la médiathèque avait organisé le 3 octobre dernier. Cette vente solidaire (aux tarifs symboliques

de 0,50€ à 1€) avait séduit 308 acheteurs et 500 visiteurs autour de contes créoles et d'ateliers créatifs de livres détournés. Avec une vertu humanitaire : la collecte de 2226€ pour permettre aux enfants défavorisés de Port-au-Prince d'accéder à une scolarité gratuite. ●



Comité consultatif du handicap

Le futur agenda d'accessibilité présenté aux intéressés



Le service de l'Action sociale a présenté le projet d'Agenda d'accessibilité programmée de la commune lors de la réunion du comité consultatif du handicap du 3 décembre. Il s'agit d'un vaste programme pluriannuel de travaux de mise en accessibilité d'une cinquantaine de bâtiments communaux recevant du public. Ce programme répondra ainsi aux exigences de la loi du 11 février 2005 (loi sur l'égalité des droits et des chances). Lors de ce comité consultatif du handicap, qui réunissait notamment des représentants de la fondation des Amis de l'atelier, de l'ADPED et du foyer Marcel Huet, le service des Sports ainsi que des Chevillais porteurs

de handicap, était également présenté le dispositif Sourdline, à destination des personnes sourdes et malentendantes, nouvellement mis en place par la commune (plateforme internet d'accès aux services publics, permanence d'aide à la rédaction de courrier et aux appels téléphoniques aux administrations). ●

La réunion du Comité consultatif du handicap était traduite en langue des signes.

Géraldine Kornbum

- **Plateforme Sourdline : ouverte de 9h à 18h du lundi au vendredi sur www.ville-chevilly-larue.fr**
- **Permanences Sourdline le 3^e jeudi du mois de 9h à 12h au service Retraités-Santé-Handicap (88, avenue du général de Gaulle). Renseignements : 01 45 60 18 97.**

Aide à la lecture

Ouverture des ateliers Coup de pouce

Apporter une aide particulière à des enfants qui ont du mal à s'approprier la lecture et l'écriture, telle est l'ambition des clubs Coup de pouce dont la soirée de lancement a eu lieu le 17 décembre dernier à la médiathèque. 25 enfants de CP des écoles Paul Bert A (10 enfants), Paul Bert B (10 enfants) et Pierre et Marie Curie (5 enfants) ont cette année signé un contrat Coup de pouce. Cette cérémonie s'est déroulée en présence

notamment de Xavier Jamal El Din, coordinateur Réseau éducatif prioritaire (REP) de la ville, du fait que le groupe scolaire Paul Bert a été classé cette année en REP. À cette occasion, Nora Boudon, 1^{ère} maire-adjointe déléguée à l'Enseignement et à l'Enfance, a rappelé combien, pour le bien des enfants, les clubs Coup de pouce doivent être un travail partenarial entre les animateurs Coup de pouce, les enseignants et les parents. ●

Passeport baby-sitting

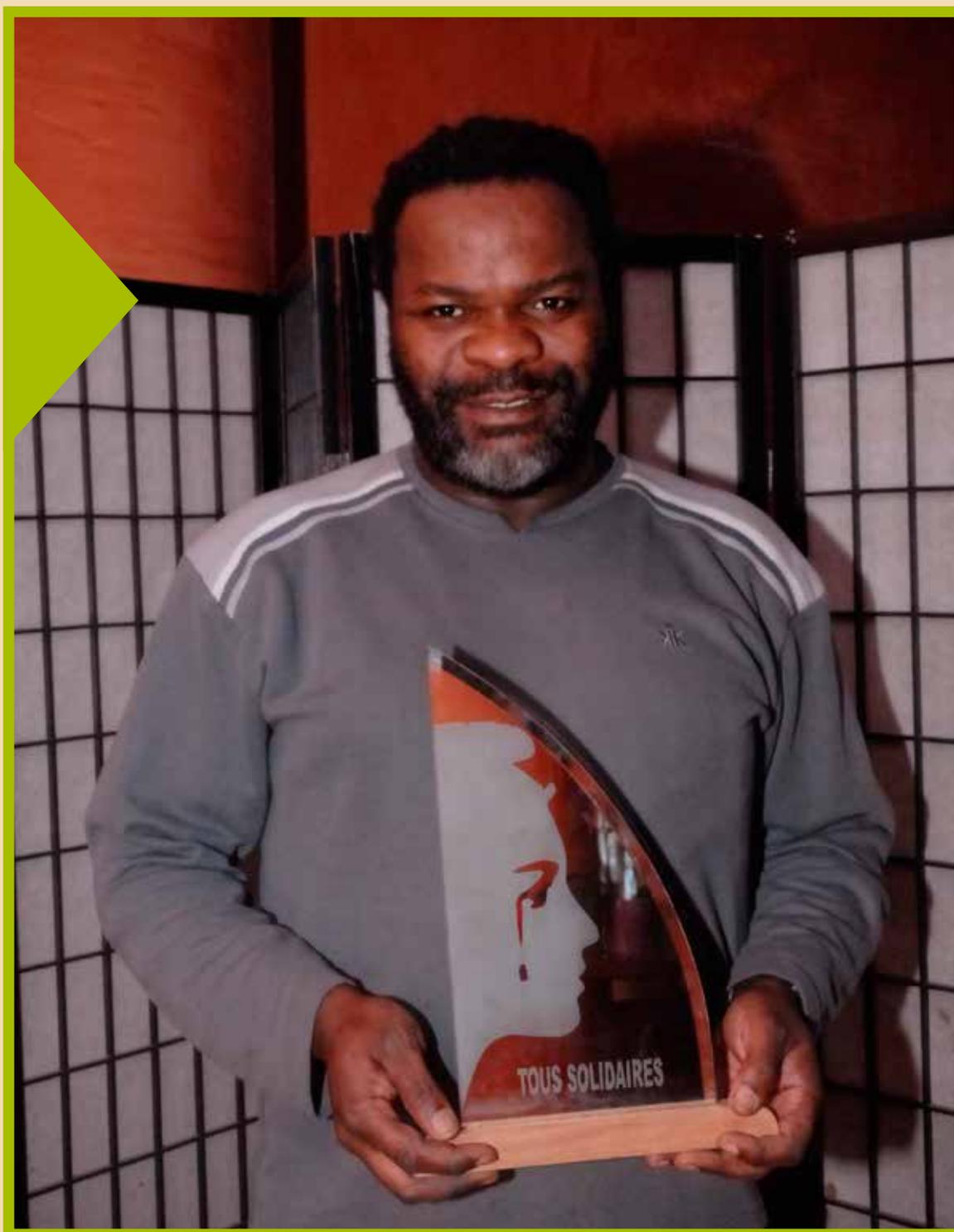
Un nouveau service pour les jeunes et les parents

Il y a du nouveau en ce début d'année ! Dans le cadre des actions en faveur de la jeunesse et de la parentalité, et dans la volonté de proposer un service de proximité, l'espace jeunes adultes du service municipal de la Jeunesse crée son réseau de baby-sitting. Celui-ci mettra en relation les parents et des jeunes Chevillais encadrés et suivis par les services municipaux. Comment ça marche ? Le concept est simple : dans un premier temps, la commune lance dès maintenant un appel aux jeunes (de 18 à 25 ans, 30 ans pour les étudiants) souhaitant s'inscrire dans cette démarche. Après avoir déposé leur candidature auprès de l'Espace jeunes

adultes, passé un entretien et suivi un parcours de sensibilisation à la garde d'enfants, les jeunes qui en auront ainsi fait la demande se verront remettre un passeport baby-sitting attestant de leur inscription et de leur engagement dans le dispositif. Une fois le réseau de baby-sitter créé, tout parent faisant face à un besoin occasionnel de mode de garde pourra prendre contact avec l'Espace jeunes adultes afin de trouver le baby-sitter de son choix. ●

Carolina Vargas

- **Renseignements au SMJ espace Jeunes adultes – 15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65) <http://jeunes.ville-chevilly-larue.fr>**



Simon Priam

Des valeurs et du

Qu'il soit jardinier au service Espaces verts de la ville ou graveur sur verre dans sa vie privée, Simon Priam est d'abord un doux poète humble et discret ; un homme qui ne saurait faire valoir qu'il est de ceux qui ont taillé les vitraux de la basilique Notre-Dame de la Paix à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire. Pour exprimer son émotion après les attentats du 13 novembre dernier, Simon a gravé sur verre le profil de Marianne endeuillée. Ce 24 novembre, il offrait spontanément son œuvre à M^{me} la Maire et à toute la Municipalité. Un geste en hommage aux victimes par le biais duquel Simon tenait simplement à réaffirmer ses valeurs de liberté et de solidarité.

Si au jeu du portrait chinois il fallait trouver un héros tendre, pudique et solide pouvant correspondre à Simon Priam, on penserait tout de suite au personnage d'Hagrid dans la suite romanesque *Harry Potter* de J.K. Rowling ... Peut-être parce que tous deux ont cette même force tranquille. bercé par le parfum des bougainvilliers, le souffle doux des alizés, Simon grandit au pied de la Montagne Pelée, dans le bourg de Morne Rouge accroché à 500m d'altitude au-dessus de Saint-Pierre ; un petit paradis martiniquais qu'il quitte à l'aube de ses dix ans pour Paris. « *Comme tout le monde, mes parents avaient besoin d'un salaire pour nous élever. Que faire d'autre, sinon partir et nous adapter ?* » Trois ans après son arrivée à Nanterre, Simon s'inscrit au club de handball de la ville avant de rejoindre, un an avant sa majorité, l'équipe espoir du club de Levallois-Perret. Sa modestie l'empêche de dire qu'il était un bon demi-centre pivot mais, pour que son club encadre son service militaire tout en lui permettant de poursuivre l'entraînement, sans doute était-il un très bon élément. En attendant de partir faire ses classes dans "*la Royale*"* à Bordeaux, détenteur d'un CAP en mécanique auto, Simon cherche en vain du travail. Incapable de rester à ne rien faire, il accepte de faire un TUC (Travail d'utilité collective) d'un an dans les ateliers de France Vitrail à Nanterre. Comme il parlerait d'une simple chapelle, Simon raconte sans artifice qu'il a participé à la réalisation des vitraux de la basilique Notre-Dame de la Paix de Yamoussoukro. Oh, pas grand chose... Sinon l'édifice chrétien considéré comme le plus haut du monde, propriété du Vatican comptant 7 363m² de vitraux, tout droit sortis des ateliers où, ouvrier

parmi tant d'autres, Simon taillait plus d'une centaine de carreaux par jour ! Après avoir appris à dompter les caprices du verre, comme prévu, Simon part faire ses classes en Aquitaine. Deux mois plus tard, il embarque sur un pétrolier ravitailleur baptisé "*La Somme*" et poursuit les neuf derniers mois de son service à Bezons (95), dans la Marine nationale au sol. Pris en main par le club de hand de Levallois-Perret, il poursuit entraînements et tournois. Au fil des compétitions, l'équipe espoir atteindra la première division. Dégagé de ses obligations militaires et tandis qu'en Côte d'Ivoire la basilique est achevée, Simon retrouve sa place à l'atelier. Passé responsable de la coupe, il confectionne des objets en verre et restaure miroirs, vitraux et psychés pour des particuliers. Capable par amour de quitter son métier et de tout recommencer, il s'installe à Chevilly-Larue en 1996, devient père de deux enfants et, pour les élever, retrousses ses manches en étant tour à tour manutentionnaire, chauffeur/livreur, cantonnier... Il poursuit le hand pendant cinq ans jusqu'à ce qu'un écrasement des lombaires l'oblige à quitter à regret le club de l'Élan. Tandis qu'il travaille le verre pour son plaisir, en 2007 Simon entre comme jardinier au service Espaces verts de la ville. Il est de ces dix agents auxquels nous devons les deux fleurs au tableau du concours des Villes et villages fleuris ; de ces hommes qui toute l'année nous offrent à travers décors, massifs et bouquets, des instants de poésie. Auteur discret des vitraux de la Maison du Conte, après les derniers attentats Simon a pris ses outils d'artisan verrier pour exprimer sa solidarité face à la tragédie. Sur un éclat de miroir taillé en forme de voile, il a gravé le profil de Marianne endeuillée, sablé et poli le verre puis, ce 24 novembre, s'est rendu en mairie pour offrir spontanément son œuvre à M^{me} la Maire et à la Municipalité. Un don en hommage aux victimes. Un acte qu'en silence Simon a ciselé pour symboliser la mémoire et l'unité. ●

Florence Bédouet

* Surnom de la marine nationale.

En préalable au vote du budget qui aura lieu en février, c'est le 15 décembre dernier que les élus du Conseil municipal et les habitants ont débattu des orientations budgétaires pour 2016. Ces dernières s'inscrivent dans un contexte particulier de bouleversement institutionnel et de réductions des fonds publics.



Préserver un haut niveau

Le budget 2016 de la commune s'inscrit dans un double contexte. D'abord, comme l'a rappelé Stéphanie Daumin dans son introduction, Chevilly-Larue entre dans sa 3^e année consécutive de mise en œuvre du plan de réduction des dépenses publiques « avec ses incidences ravageuses pour les collectivités territoriales. En 2016, nous en serons à une non-recette cumulée de près de 2 millions d'€, à laquelle il faut ajouter une augmentation de notre contribution aux divers fonds de péréquation ». Ensuite, ce budget s'inscrit dans un changement institutionnel dû à la mise en œuvre de la métropole du Grand Paris au 1^{er} janvier prochain (cf p. 7-12). Dans ce cadre, la commune ne percevra plus de recettes fiscales économiques ; celles-ci reviendront à la Métropole qui en contrepartie versera une attribution compensatoire à la commune, équivalente la première année à la fiscalité économique perçue par cette dernière en 2015 et probablement amenée à diminuer d'année en année.

Ces réductions budgétaires vont conduire la Municipalité à lisser dans le temps son programme d'investissement et à réduire ses dépenses de fonctionnement. Néanmoins elle sera en mesure de maintenir son cap : préserver un haut niveau de service public local, maintenir une fiscalité locale modérée et des tarifs les plus bas possibles, et assurer un certain niveau d'investissement pour favoriser l'emploi local et entretenir notre patrimoine. « Nous disposons de nombreux atouts, liés à la saine gestion laissée par nos prédécesseurs, tels une dette faible, une politique de développement économique fixant de bonnes références de base en 2015, une modernisation progressive des services administratifs qui nous ont conduit à limiter la hausse des dépenses de fonctionnement, et d'importants investissements dans le patrimoine bâti qui nous donnent une certaine avance dans ce domaine ».

La Métropole Grand Paris au cœur du débat

Après une présentation des orientations budgétaires

municipales (cf. encadré), la parole a été donnée aux habitants. Celle-ci a essentiellement traduit les inquiétudes générées par la mise en œuvre de la Métropole du Grand Paris. « Les personnels qui travaillent sur des compétences transférées seront-ils transférés eux aussi ? », « Est-ce que les départements et les régions vont aussi se diluer dans la Métropole ? ». En réponse, les transferts des personnels seront définis par le futur Conseil de territoire et pour l'heure la disparition des départements de petite couronne n'est officiellement pas prévue, même si l'ambition cachée de cette réforme est de réduire la gestion publique. Un sujet de débat qui s'est prolongé entre les élus après la reprise du Conseil municipal. « Cette réforme pouvait être anticipée par notre commune depuis longtemps en intégrant une intercommunalité, alors que les villes telles que L'Haÿ-les-Roses, Villejuif ou Fresnes ne verront quasiment pas de changement en raison de leur appartenance à l'intercommunalité du Val de



Les orientations pour 2016

Les priorités resteront le pouvoir d'achat des familles, la solidarité ainsi que l'enfance et la jeunesse. Tout sera mis en œuvre pour la reconstruction rapide du centre de loisirs et du pôle collégiens, les écoles seront progressivement équipées en technologie numérique, un nouveau projet jeunesse sera formalisé et l'accompagnement des jeunes dans leurs parcours personnels et professionnels sera renforcé. Les études techniques pour la création d'une nouvelle crèche municipale se poursuivront. La politique à l'égard des retraités sera maintenue. Les travaux de la Maison du Conte seront réalisés tandis que les études pour le réaménagement du conservatoire seront finalisées. Les projets en cours sur les bâtiments sportifs (travaux à la piscine, réfection du gymnase Dericbourg, études techniques pour la réalisation du terrain de rugby et du club house) se poursuivront. Enfin, la culture de la paix sera au cœur des préoccupations municipales.

de service public

Bièvre » a critiqué Yacine Ladjici (Parti socialiste et citoyens) qui s'est inquiété du niveau d'endettement de la commune. De nombreux élus de la majorité municipale lui ont rappelé que Chevilly-Larue est inscrite de longue date dans une logique de mutualisation des moyens (via la géothermie, les soins hospitaliers à domicile, les équipements sportifs) et dans un projet de territoire avec le Grand Orly. « Nous sommes au contraire dans une meilleure situation que les communes en agglomération, car ces villes vont devoir gérer la suppression de leur intercommunalité, ce qui constitue pour elles un pas plus radical » a précisé Stéphanie Daumin.

Pour André Deluchat (Parti de gauche), « ce choc institutionnel ne correspond pas aux attentes pour un mieux vivre, un mieux-être, une meilleure transparence. La démocratie locale vient s'échouer sur la création des métropoles et des grandes régions. On oublie les habitants, on pressure les travailleurs, on casse le service public ! ». Un propos appuyé par Nora Boudon

(Communistes et partenaires) pour qui « les orientations politiques et économiques imposées par l'État vont fragiliser les collectivités dans leur rôle de bouclier social, alors que beaucoup de nos concitoyens sont touchés par la crise ». Et l'élue de dénoncer le fait que « les collectivités territoriales servent depuis des années de variables d'ajustement, victimes de la volonté de diminution de la dépense publique alors qu'elles sont le moteur de l'investissement et l'un des atouts de la sortie de crise ». Pour Laurent Taupin (Europe écologie – Les Verts), « cette réforme territoriale présente des aspects positifs parce que cela peut permettre de dépasser le cadre communal ; ce qui peut être préjudiciable, c'est qu'une partie de l'Île-de-France va se retrouver à l'écart ». Liliane Ponotchevny (UMP-UDI-Divers droite) s'est inquiétée du fait que la loi fixe pour objectif la construction de 70 000 logements par an dans la métropole. « Comment s'effectuera cette répartition dans nos villes ? ».

Des projets pour Chevilly-Larue

Les élus ont également débattu de projets concrets pour la commune. « Nous continuerons à mener notre action en faveur du développement durable et un nouvel Agenda 21 verra le jour » a déclaré encore Laurent Taupin. Hermine Rigaud (Socialistes unitaires) s'est félicitée de « l'effort de la Municipalité à se mettre en conformité avec la loi sur le handicap en adoptant un Agenda d'accessibilité programmée, ce qui dénote sa volonté de travailler véritablement à une politique d'inclusion des personnes handicapées ». Yacine Ladjici a évoqué de nombreux points parmi lesquels la mise en œuvre d'un plan d'embellissement et de nettoyage de la ville, le renforcement de la démocratie participative par le numérique, la refonte du site internet de la ville, l'aide à la création d'entreprise pour les jeunes, etc. Nombre d'actions qui, comme cela lui a été fait remarquer, sont bien souvent déjà en cours. ● G.K



Conseil local du commerce équitable

Des outils pour sensibiliser au commerce équitable

Le Conseil local du commerce équitable s'est réuni le 2 décembre en présence de Régine Boivin, conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire et aux Commerces, Marine Ténoux, chargée de développement économique, Paula Harker et Éric Tiberge, directrice et président du Pôle d'économie solidaire, ainsi que d'acteurs locaux. Comme l'a rappelé Régine Boivin « une fiche de l'Agenda 21 est consacrée au commerce équitable, et plus particulièrement à la mise en place des engagements pris dans le cadre de la campagne "Territoire de commerce équitable" ». En lien avec le Pôle d'économie solidaire, la Municipalité a mis en place des outils afin de développer la proximité avec les commerces locaux. L'opération « Rentrez dans la boucle », pour laquelle elle a d'ailleurs

reçu le prix spécial de la sensibilisation des commerces et des entreprises en 2014, a permis la sensibilisation au commerce équitable de plusieurs commerçants. Enfin était présentée la mallette de l'ambassadeur du commerce équitable, composée notamment de fiches de présentation du commerce équitable et du trousseau *Mythe et réalité* qui vise à déconstruire les idées fausses sur le sujet. Comme l'a souligné Paula Harker, « Les consom'acteurs ont ainsi à leur disposition des clefs pour faire la promotion du commerce équitable auprès de leur réseau et contribuer à son développement ».

● Coline Petit

● Pôle d'économie solidaire
1, avenue Franklin Roosevelt
(01 45 60 43 09 – contact@lepole.com).



Nora Boudon



Charlotte Régina

Conseil municipal

Élections d'une 1^{ère} maire-adjointe et d'une maire-adjointe

Suite à la démission d'Hélène Husson de ses fonctions de 1^{ère} maire-adjointe et de ses délégations qu'elle occupait depuis le début de la nouvelle mandature, le Conseil municipal du 15 décembre a procédé à l'élection d'une nouvelle 1^{ère} maire-adjointe : c'est Nora Boudon, déjà maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration municipale, qui désormais occupe ce fauteuil (avec 26 votes pour, 3 votes blancs et 4 votes nuls). Le Conseil municipal a par ailleurs dû procéder à l'élection d'un nouveau maire-adjoint

afin de toujours en compter 9, conformément à ce qui avait été fixé lors du Conseil municipal du 5 avril 2014 : c'est Charlotte Régina, jusqu'alors conseillère municipale déléguée à la Petite enfance, qui a été élue (avec 26 votes pour, 5 votes blancs et 1 vote nul). L'une et l'autre conservent leurs délégations, Nora Boudon devenant déléguée à la Coordination du Projet éducatif local et Charlotte Régina déléguée aux Actions de prévention, à la Lutte contre les discriminations et aux Actions en faveur de la paix. Hélène Husson demeure conseillère municipale. ●



Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 15 décembre 2015

- **Désignations des représentants de la commune aux conseils d'administration de la Caisse des écoles, des collèges, au Conseil intercommunal de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Cildt), au Conseil local de sécurité et prévention de la délinquance (CLSPD), au Syndicat mixte d'action foncière du Val-de-Marne (SAF 94) et au comité syndical du syndicat intercommunal pour la géothermie**
Vote : 26 pour (PC, SU, PG, NI, EELV), 7 abstentions (PSC, LR)
- **Désignation d'un représentant de la commune au conseil d'administration de l'association Sol'Épi**
Vote : 29 pour (PC, SU, PG, NI, EELV, LR), 4 abstentions (PSC)
- **Fixation des tarifs municipaux.**
Vote : Unanimité
- **Attributions d'acomptes de subvention aux associations communales conventionnées, au CCAS et à la Caisse des écoles**
Vote : Unanimité
- **Attributions d'acomptes de subvention à l'association ACSF**
Vote : Unanimité
[2 ne prennent pas part au vote (PC, NI)]
- **Validation de la demande d'approbation de l'Agenda d'accessibilité programmée auprès du préfet du département**
Vote : Unanimité
- **Autorisation de signer le marché de collecte des déchets ménagers, de fournitures de bacs, maintenance et désinfection**
Vote : Unanimité
- **Subvention exceptionnelle à la Coalition Climat 21**
Vote : Unanimité
- **Constitution du syndicat mixte ouvert d'études de la Cité de la Gastronomie Paris-Rungis et de son quartier et adhésion au syndicat**
Vote : 26 pour (PC, SU, PG, NI, EELV), 7 abstentions (PSC, LR)
- **Autorisation d'acquérir des locaux commerciaux de la place Nelson Mandela**
Vote : 29 pour (PC, SU, PG, NI, EELV, PSC), 3 abstentions (LR)
- **Approbation de la participation de la commune au Fonds de solidarité habitat (FSU)**
Vote : Unanimité
- **Présentation des rapports d'activité du Sedif, du SIEVD, du SIGEIF, du SIPPPEC et du Sifurep**

Lexique : **PC :** Groupe Communistes et partenaires, **PG :** Groupe Parti de Gauche, **SU :** Groupe Socialistes unitaires, **NI :** Groupe des Non-inscrits et citoyens, **EELV :** Groupe Europe écologie – les Verts, **LR :** Groupe Les Républicains-Divers droite, **PSC :** Groupe Parti socialiste et citoyens

Conseil municipal

Élections des représentants aux Conseils de la Métropole et de territoire

Lors du Conseil municipal, **Stéphanie Daumin, la Maire**, a été élue conseillère métropolitaine par 29 voix pour, 3 votes blancs et 1 vote nul ; elle représentera donc la commune au Conseil de la Métropole du Grand Paris. **Christian Hervy**, conseiller municipal et président de l'association du Grand Orly, a été élu représentant de la commune de Chevilly-Larue au Conseil de territoire 12 Grand Orly – Val de Bièvre – Seine Amont par 25 voix pour contre 3 voix pour **Yacine Ladjici**, 4 votes blancs et 1 vote nul. Les votes avaient lieu à bulletin secret. ●

Permanences des élu(e)s

- ▶ **Stéphanie Daumin**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que la Maire vous rappelle.
- ▶ **Christian Hervy**, Conseiller municipal délégué à la Cité de la gastronomie : sur rendez-vous au 01 45 60 18 00.
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée jumelages et à la Prévention santé : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 02 (jumelages).
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, 1^{ère} Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration municipale et à la Coordination du projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25
- ▶ **André Deluchat**, Maire-adjoint délégué aux Finances et aux Transports collectifs : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 (les lundis de 17h à 19h).
- ▶ **Génaro Suazo**, Conseiller municipal délégué à la Gestion des bâtiments publics : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Hermine Rigaud**, Maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités et aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 (les mercredis matins de 9h à 12h).
- ▶ **Vincent Phalippou**, Conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Laurent Taupin**, Maire-adjoint délégué au Développement durable et économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à la Coordination de l'Agenda 21 : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les mercredis de 9h à 11h).
- ▶ **Renaud Roux**, Conseiller municipal délégué à la Collecte et au traitement des déchets et à la Gestion publique de l'eau : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Patrick Blas**, Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Tranquillité et sécurité publique, aux Fêtes et cérémonies et aux Relations avec les anciens combattants : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63
- ▶ **Barbara Lorand-Pierre**, Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Élisabeth Lazon**, Maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous au 01 45 60 19 87.
- ▶ **Régine Boivin**, Conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire et aux Commerces : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63.
- ▶ **Christian Nourry**, Maire-adjoint délégué au Logement : sur rendez-vous au 01 45 60 18 53.
- ▶ **Murielle Desmet**, Conseillère municipale déléguée à l'Espace dynamique d'insertion de la Ferme du Saut du Loup et aux Actions intergénérationnelles : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Dominique Lo Faro**, Maire-adjoint délégué à la Vie associative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Jean-Jacques Bridey**, Député, sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr
- ▶ **Charlotte Régina**, Maire-adjointe déléguée à la petite enfance, aux actions de préventions et de la lutte contre les discriminations et aux actions en faveur de la paix : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 (les jeudis matins).
- ▶ **Richard Dell'Agnola et Patricia Korchef-Lambert**, Conseillers départementaux Les 1^{ers} samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 01.



Collectes de Noël de Sol'Épi

Lycéens solidaires : un pari réussi !

La classe de 1^{ère} ES du lycée Pauline Roland a fièrement hissé la pancarte « Bravo aux élèves pour leur solidarité » à l'entrée de l'établissement vendredi 18 décembre : pour la 4^e année consécutive, la collecte alimentaire au profit de l'épicerie solidaire Sol'Épi qu'ils ont organisée a battu des records ! L'objectif est surpassé avec 1,58 tonne de denrées alimentaires recueillies ainsi que 122 kilos de livres et jouets (contre 865 kg de denrées en 2014, 680kg en 2013 et 100kg en 2012). « C'était un beau projet ! » se réjouit Inès, 16 ans. « Cela m'a enthousiasmé d'aider les plus démunis ». Il faut dire que pour parvenir à un tel succès, les élèves n'ont eu de cesse de sensibiliser leurs camarades à la cause, de créer des affiches, de réaliser une vidéo de présentation de la collecte et de consacrer toutes leurs pauses déjeuner pendant un mois

à parcourir le lycée avec leur caddie. C'est en présence de leur professeur M^{me} Amessou et de la CPE de l'établissement M^{me} Simon, toutes deux organisatrices de la collecte, ainsi que de Stéphanie Hivert, proviseure adjointe, et de Marie Bigot, directrice de l'épicerie Sol'Épi, que les élèves ont été chaleureusement félicités par Stéphanie Daumin, la Maire, Ghislaine Champeau, présidente de Sol'Épi et Jean-Noël Bernard, proviseur. Cette collecte est venue compléter celle réalisée quelques jours plus tôt (les 27, 28 et 29 novembre) par Sol'Épi dans les supermarchés Simply de Chevilly-Larue et de L'Haÿ-les-Roses dans le cadre de la campagne nationale de la Banque alimentaire et qui s'est soldée par 1,5 tonne de denrées alimentaires. Grâce à ces dons, Sol'Épi a rempli ses rayonnages de Noël. ●

Soirée des associations

Remercier ceux qui s'investissent sans compter



La vie associative chevillaise est toujours aussi foisonnante ! Pour témoin, la soirée des associations qui s'est tenue jeudi 17 décembre à la Maison des associations Lucie Aubrac. Les salariés et bénévoles ont été chaleureusement

accueillis par les chants des élèves de l'association Paris Music Academy. Comme l'a souligné Dominique Lo Faro, maire-adjoint délégué à la Vie associative, « en dépit du contexte budgétaire très contraint, la Municipalité a choisi de maintenir un haut niveau de service public local et notamment les subventions aux associations ». Stéphanie Daumin, la Maire, a rappelé que « dans une période où le lien social se délite peu à peu, on a de plus en plus besoin d'associations qui font vivre la vie locale et qui permettent de tisser ce lien ». Les domaines dans lesquels les associations s'impliquent sont aussi divers que les générations qui s'investissent. La Maire a également exprimé une pensée émue pour Elyane Darmon, ancienne conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale, disparue le 10 décembre (voire p. 34-35). ● **Chloé Fernandes**



Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Combattre le sexisme pour combattre les violences !

« **E**n France une femme sur dix est victime de violences, une sur cinq sera violentée une fois dans sa vie et tous les deux jours et demi une femme meurt sous les coups de son conjoint » (selon le ministère des Droits des femmes). C'est par le rappel de ces chiffres clés que Charlotte Régina, désormais maire adjointe déléguée à la Lutte contre les discriminations, a introduit la soirée organisée dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre. « Il nous faut dénoncer, alerter, pour permettre aux femmes de prendre conscience de l'injustice quotidienne qu'elles vivent sans parfois le percevoir ». Iman Karzabi, responsable de l'Observatoire régional des violences faites aux femmes du centre Hubertine Auclert, a souligné que la société actuelle impose aux femmes et aux hommes des rôles stéréotypés qui méritent d'être remis en cause. Elle a exposé combien cette même société rend possible le développement de comportements dévalorisants à l'égard des femmes et rappelé que le sexisme engendre des violences (physiques, psychologiques, sexuelles, etc) dans l'espace privé ou public (travail,



transports, etc). Parmi les outils développés par la Municipalité pour lutter contre les violences faites aux femmes, cette dernière a notamment mis en place récemment une permanence juridique gratuite tenue par le CIDFF (Centre d'information pour le droit des femmes et de la famille). Lors de cette soirée, la juriste en charge de cette permanence a présenté ce dispositif de nature à accompagner dans leurs démarches les femmes victimes de violences. ● **Coline Petit**

Iman Karzabi, responsable de l'Observatoire régional des violences faites aux femmes du centre Hubertine Auclert, Véronique Dubayle, responsable du CIFF 94 et Élodie Lowenski, juriste de la permanence du CIDFF.

COP 21 / Agenda 21

Le climat au cœur des réflexions



Le 26 novembre, l'observatoire de l'Agenda 21 prenait une forme exceptionnelle, en lien avec l'actualité : la COP 21. Pour s'inscrire dans l'événement national, Stéphanie Daumin, la Maire, et Laurent

Taupin, maire-adjoint délégué au Développement durable et économique et à la Coordination de l'Agenda 21, ont invité les Chevillais à en savoir plus sur le changement climatique. Vivante et interactive, animée par Anne Bringault, du Comité de liaison énergies renouvelables (CLER), la conférence-débat fut un véritable temps d'échange car si la spécialiste a donné des informations importantes, les participants ont aussi apporté leurs précisions. Cette réunion à plusieurs voix a permis à chacun de mieux appréhender les impacts des changements climatiques, les réponses politiques qui y sont données et les actions que l'on peut mener au quotidien comme la suppression des emballages. La soirée fut à l'image de l'enjeu : c'est ensemble que l'on construit des réponses pour notre planète. ● **C.F**



expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Nora Lamraoui-Boudon ► 1^{ère} maire-adjointe, présidente du groupe Communistes et Partenaires

Urgence sociale



En ce début 2016, nous présentons nos meilleurs vœux à tous les Chevillais.

Pour marquer des points contre l'austérité, pour résister à l'aggravation des difficultés, pour défendre les valeurs d'une République pour tous, dans la cité comme dans le pays, nous sommes plus que jamais déterminés à porter haut nos valeurs, notre projet et notre conception de

l'intérêt général et du vivre ensemble.

Les repérages gauche-droite se réduisent. Le « tous pareils » ou « tous pourris » est une remarque très entendue. Ce contexte crée un climat délétère. Cette situation nous incite à refuser toute résignation.

Nous sommes et resterons des élu(e)s de proximité, dont la priorité est de s'engager pour les Chevillais partout où nous pouvons les représenter. Nos élus joueront pleinement

leur rôle dans les instances de la métropole, où ils pourront défendre les intérêts de notre territoire. Nous sommes sûrs que nos combats trouveront un écho auprès de celles et ceux qui les verront à l'œuvre.

Enfin, nous voulons dire à tous qu'il est urgent de reconstruire la gauche à partir d'un projet plus soucieux des personnes que des puissances de l'argent. Des forces existent dans notre pays pour cela.

André Deluchat ► maire-adjoint, président du groupe Parti de gauche

Malgré la houle, il faut s'arrimer et vous souhaiter bon vent . . .



Le contexte national et mondial pèse sur l'ensemble de la société et donc sur l'institution au plus près des citoyens, qu'est la commune, là où s'affiche

la vie des gens. Tout ce qui est décidé en haut lieu vient percuter de plein fouet les constructions réalisées au fil du temps dans nos cités. Le choc institutionnel qu'est la Métropole du Grand Paris (MGP) est à l'opposé du mieux vivre, du mieux-être, d'une implication souhaitée des citoyens et donc d'une démocratie locale vivante. Au nom d'une plus grande compétitivité des entreprises

et des territoires les habitants sont oubliés, les travailleurs pressurés, le service public cassé ou abîmé . . . La création de la MGP au 1^{er} janvier se fait dans un état d'improvisation avec des décisions arbitraires imposées sans tenir compte des avis et des propositions de la majorité des élus locaux : une métropole de 7 millions d'habitants, 12 établissements territoriaux dont le nôtre avec 24 communes et près de 700 000 habitants. Des compétences communales importantes transférées. La fiscalité économique sera perçue par la métropole. Ce sont 20 millions d'€, soit les 2/3 de nos recettes fiscales. Les attributions de

compensations qui nous seront reversées seront bloquées au montant arrêté en 2015. Ainsi la commune ne bénéficiera plus de l'évolution des bases économiques (+ 4 et 3 % en 2014 et 2015). Dans ce contexte incertain les grands axes de notre politique municipale telle que nous l'avons tracée lors des élections municipales de 2014 ne seront pas remis en cause en 2016. À situation incertaine, action évolutive dans laquelle il faudra maintenir un service public local attractif dans des conditions de plus en plus serrées. Au nom de mes collègues je vous souhaite bon vent pour cette nouvelle année.

Hermine Rigaud, Joseph Ramiasa ► élus du groupe Socialistes unitaires

Notre Ad'AP a été adopté à l'unanimité



Le 15 décembre dernier, notre Conseil municipal a voté l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), texte très important pour l'accessibilité de tous dans l'ensemble des Établissements recevant du public (ERP) à Chevilly-Larue. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des

droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées avait posé deux grands principes : la prise en compte de l'ensemble des personnes à mobilité

réduite (PMR) et la continuité de la chaîne de déplacement aussi bien dans le cadre bâti, la voirie, les espaces publics que dans les transports.

Malgré les efforts déployés, les objectifs fixés par la loi n'ont pas pu être atteints dans notre ville au 13 février 2015, à cause des coûts très importants des travaux de mise en conformité. Mais nous avons pu réaliser des travaux pour rendre la salle des mariages accessible, sur la voirie pour les traversées des rues en fauteuil roulant et des ascenseurs dans certains équipements de la ville.

De quoi s'agit-il au fait ? L'Ad'AP est un document de

programmation qui décide des travaux à faire, précise leurs nature et coût, engage le signataire à les réaliser dans un délai déterminé, à les financer et à respecter les règles d'accessibilité. Pour notre ville, le délai est de 9 ans et le coût estimé à 1 400 000 €. Dans un contexte de restriction budgétaire, cet effort démontre notre souci de permettre aux personnes handicapées, et au-delà toutes les personnes rencontrant des difficultés lors de leurs déplacements, de trouver leur place au sein de la ville comme tous les autres citoyens.

Bonne année à tous !

Laurent Taupin ► *maire-adjoint, Europe écologie – les Verts*

La COP 21 : un accord qui nous laisse plein d'espoir



Le 12 décembre 2015, l'histoire retiendra que les 195 pays réunis à Paris ont adopté un accord pour limiter le réchauffement climatique.

On peut en retenir plusieurs points positifs : la garantie d'un financement à hauteur de 100 milliards de dollars à compter de 2020 pour aider les pays en voie de développement ; la confirmation du mécanisme de révision tous les 5 ans ; la confirmation du principe de responsabilité commune mais différenciée qui conduit à reconnaître

que les efforts à mener doivent être proportionnés aux responsabilités et moyens de chaque pays. L'accord précise que l'objectif est de contenir en dessous de 2 degrés le réchauffement climatique avec l'ambition de le limiter si possible à 1,5 degré. Cependant, les moyens visant à atteindre cet objectif restent flous et non contraignants. Donc, si on peut retenir que l'accord a été adopté de façon consensuelle, il n'est cependant pas assez ambitieux avant 2025. Il ne prévoit aucune obligation de rehausser les contributions nationales contre le dérèglement climatique,

certains pays s'y étant opposés. Il est cependant indiqué, au sujet des objectifs à long terme, que dans la deuxième moitié du siècle, l'économie mondiale devra stocker autant de carbone qu'elle n'en émet. On peut donc dire que malgré les divergences qui persistent, l'accord de Paris est un succès. Un succès limité mais qui permettra de trouver un socle commun de discussion et de dynamique vers une économie décarbonée pour l'avenir. Voilà un projet ambitieux pour cette année 2016 et les suivantes que je vous souhaite bonne et heureuse.

Patrick Blas ► *maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits et citoyens*

Ateliers citoyens dans nos quartiers



À l'heure où vous lirez ces quelques lignes, les fêtes de fin d'année seront terminées et nous aurons repris pour la plupart le chemin du travail et de

l'école. Au moment d'entrer dans cette nouvelle année, notre groupe vous adresse ses meilleurs vœux pour que l'année 2016 voit la réalisation de tous vos projets les plus chers. Pour ce qui est de nos travaux, dans le courant du premier trimestre, trois ateliers citoyens apporteront les prochaines thématiques de notre

CLSPD (Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance). La volonté de la Municipalité étant d'être au plus près des citoyens, ils auront lieu respectivement dans le quartier Bretagne, le quartier Sorbiers-Sausaie et le quartier Larue. Ces ateliers ont pour but de favoriser les rencontres avec les résidents, les comités de quartier, les bailleurs sociaux, la Police nationale, les élus, afin de coller au plus près de la réalité, de trouver ensemble des solutions et d'apporter notre soutien, notamment dans les situations conflictuelles avec les bailleurs,

cambriolages ou tentatives, diverses incivilités. Nous n'avons pas la prétention de résoudre tous les problèmes, cependant le fait de nous rencontrer, d'en parler ensemble, permet de créer des liens avec des voisins proches. Ces rencontres doivent nous encourager à croire que malgré le désengagement de plus en plus récurrent de l'État avec notamment la baisse régulière des effectifs de la Police nationale, les Chevillais ne baissent pas les bras, et se prennent en charge pour améliorer leur sécurité.

Patrick Vicériat, Liliane Ponotchevny, Thierry Machelon, Berverly Zehia ►

élus du groupe Les Républicains – UDI – Divers droite

Chères Chevillaises, chers Chevillais,

Notre liste d'union LR-UDI-MODEM a porté un projet d'alternance en Île-de-France qui a convaincu une majorité de votants.

Merci aux électeurs de Chevilly-Larue qui ont permis la victoire de Valérie Pécresse aux élections régionales en Île-de-France, lui permettant d'en assurer la Présidence. Nous vous devons cette victoire ! Soyez-en remerciés.

Un travail de reconstruction de l'Île-de-France est en route, après des années aux mains de la gauche, et de leurs

bilans successifs catastrophiques, en matière de transport, de sécurité, d'économie et d'emploi. Décision de Valérie Pécresse le 1^{er} jour de son investiture : quitter les locaux onéreux de Paris (26 millions d'euros de loyers/an) pour la Seine-Saint-Denis.

À tous ceux qui espèrent en une année meilleure. Que malgré les conflits, les fanatismes, la barbarie, le terrorisme, ils gardent avec nous l'espérance chevillée au corps.

Les principes et les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité et laïcité seront au cœur de notre projet de reconquête.

Nos pensées vont en cet instant aux familles de toutes ces victimes innocentes, aux Français en détresse, ceux que la maladie affaiblit, ceux que la précarité paralyse, ceux que l'inquiétude immobilise.

Notre groupe vous souhaite une année 2016 remplie de joie et de réussite.

Yacine Ladjici ► *conseiller municipal, président du groupe Parti socialiste et citoyens*

2016



Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016 et espérons sincèrement qu'elle viendra couronner vos succès tant individuels que collectifs.

Nos pensées particulières vont vers celles et ceux qui ont été ébranlés par la barbarie humaine dans notre pays mais aussi vers tous nos concitoyens qui luttent contre les difficultés de la vie, contre la maladie et contre les problèmes financiers.

À Chevilly-Larue, nous rentrons dans une nouvelle phase de notre histoire en termes d'organisation territoriale avec l'entrée dans le Grand Paris.

Dans ce contexte, notre groupe soutient le fait qu'il est plus que jamais l'heure d'engager de grands chantiers de modernisation de notre commune, afin que Chevilly-Larue puisse bénéficier des investissements publics et privés qui seront permis par cette nouvelle organisation territoriale.

Lors du débat d'orientations budgétaires du 15 décembre 2015, le groupe du Parti Socialiste et citoyens a fait les propositions suivantes :

- Installer le très haut débit internet par satellite dans les écoles en attendant l'arrivée de la fibre.
- Rendre 80% des démarches administratives possibles par internet d'ici 2020.

– Retransmettre les conseils municipaux en direct sur internet pour permettre aux Chevillais de s'impliquer davantage dans vie de la commune.

– Créer la maison de l'entrepreneuriat et de l'entreprise pour aider les jeunes Chevillais à lancer leur entreprise.

– Installer de nouveaux moyens de transport tels qu'Autolib' et Vélib'.

– Renforcer la propreté de la place Nelson Mandela et du Cœur de ville.

– Diffuser la culture dans nos quartiers en organisant des expositions culturelles au pied des immeubles et dans les quartiers.

Les grands noms du jazz passent par la scène de Jazz à Chevilly. Ici, Peter King à la salle Léo Ferré le 27 mars 2014.



20 ans de Jazz à Chevilly

Le swing pour l'éternité !

L'association Jazz à Chevilly fêtera ses 20 ans le vendredi 29 janvier au théâtre André Malraux. 20 ans durant lesquels le jazz club chevillais a conquis une renommée et un public d'aficionados.

Ses lettres de noblesse, c'est dans les cercles de jazz que l'association Jazz à Chevilly les a acquises. La presse et les artistes lui reconnaissent une renommée mondiale. Les secrets de cette réussite ? Un collectif de férus de jazz, un rythme de concerts constant, une saison aux styles pluriels et ... l'engouement des spectateurs.

Le collectif de mélomanes

En mars 1996, Jacques Dardeau, artiste peintre, et Louis Garat, directeur de l'école Pierre et Marie Curie, tentent l'expérience d'un concert de jazz au théâtre André Malraux. Avec Patrick Joyeux, aujourd'hui président de Jazz à Chevilly, Joseph Giscard, puis Jean-Pierre Daubresse, musicologues et journalistes, ils imaginent un club de jazz à Chevilly-Larue. Très vite, la salle Léo Ferré accueille chaque mois un concert. « *Notre objectif* », rappelle Patrick Joyeux, « *était non seulement d'offrir l'opportunité de concerts aux musiciens intermittents du spectacle mais aussi et surtout d'organiser des scènes intimistes pour un public de passionnés* ».

Un jazz club éclectique

Au fil des saisons, Jazz à Chevilly perpétue une tradition : représenter les courants historiques du jazz. De septembre à juin, « *les concerts de blues, jazz classique, traditionnel, vocal, swing manouche*

constituent des rendez-vous », explique Jean-Pierre Daubresse. Avec des dates exceptionnelles : une co-production avec le théâtre André Malraux et le conservatoire de musique où des stars internationales (Térez Montcalm, Robin Mckelle, les Frères Belmondo, ...) font leur apparition, la « *Mi-nuit du piano jazz* » et une nouveauté, le Cabaret-chanson. Il arrive aussi à Jazz à Chevilly de sortir de la salle Léo Ferré ; l'association a invité des orchestres à l'occasion de l'inauguration de la médiathèque Boris Vian en 2007, lors des soirées d'ouverture des Planches ou pour un pique-nique concert à la Ferme du Saut du Loup. En deux décennies Jazz à Chevilly a accueilli 232 concerts, au moins 500 artistes et 9 758 spectateurs. Et pour les vingt années à venir, l'association a plein de projets ! Certains imaginent même un mini-festival de jazz à ciel ouvert ... En attendant d'en être là, c'est un anniversaire que l'association proposera le 29 janvier au théâtre André Malraux. ●

Anna Lacourrège

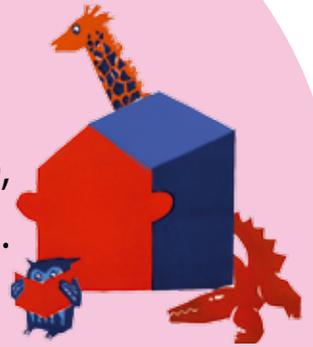
- **Concert des 20 ans de Jazz à Chevilly vendredi 29 janvier à 19h au théâtre André Malraux.**
- **Programme complet de la soirée dans le supplément Actus. Tarif repas : 11€ sur réservation au 06 78 02 30 87. Tarifs spectacle : 17€ plein tarif (sur réservation au théâtre au 01 41 80 69 69), 9€ adhérents Jazz à Chevilly (sur réservation au 06 78 02 30 87).**



Jeune public

L'univers de Julia Chausson

En janvier la médiathèque Boris Vian accueille Julia Chausson, auteure, graveuse, illustratrice de livres pour jeunes enfants, et ses œuvres. Zoom sur une exposition et des rendez-vous pour petits et plus grands.



Ah ! qu'il est doux et poétique l'univers de Julia Chausson ! La jeune femme est illustratrice de livres pour jeunes enfants et aime à revisiter le patrimoine populaire des contes et comptines. C'est à ces dernières qu'elle a justement consacré une collection de huit ouvrages, *Les petits chaussons*, dans laquelle on retrouve *Promenons-nous dans les bois*, *La petite bête qui monte*, *Une poule sur un mur*, *Dans la forêt lointaine*, *Gentille alouette*, *Pomme de reinette*, *Ah ! les crocodiles*, *1 2 3 nous irons au bois*. Et la technique employée a de quoi surprendre, tant elle est peu usitée par les auteurs de livre jeunesse : Julia Chausson, qui sait manier tout aussi bien la peinture que le collage, a choisi la gravure sur bois selon la technique du bois creusé. Il en ressort des ouvrages où se frottent des nuances de vert, de rouge, de bleu, assourdies ou au contraire plus intenses. C'est au cœur de ces petits livres carrés cartonnés que

plonge son exposition *Les murs ont des oreilles*. Et c'est tout son univers qui sera à découvrir au fil du mois, notamment lors des Griottines de p'tits chaussons animées par les médiathécaires Valérie et Nathalie. L'événement se conclura par un atelier parents/enfants « livre d'artiste-gravure » et une carte blanche. ●

► **Exposition *Les murs ont des oreilles*, du 5 au 30 janvier.**

► **Griottines de p'tits chaussons, samedi 23 janvier à 10h30**

► **Atelier « livre d'artiste-gravure » parents/enfants (de 10h à 12h) suivi d'une carte blanche à Julia Chausson (de 14h à 15h) et d'une clôture festive, samedi 30 janvier.**

Programme complet dans le supplément

Actus de ce numéro.

Médiathèque Boris Vian – 25, avenue Roosevelt (01 45 60 19 90)

Un samedi qui conte

De Nanukuluk à La voyageuse

Le prochain Samedi qui conte sera spécialement consacré aux enfants et à leurs parents. Il s'ouvrira par un atelier conte parents/enfants animé par Sami Hakimi, pour apprendre à se raconter des histoires. Tout l'après-midi le Bar à sons du collectif Le Zèbre et la Mouette sera ouvert ; chacun pourra commander à la carte le son de son choix au serveur, version salée (un chat qui miaule, une porte qui couine) ou sucrée (une compotée de mots doux). Côté scène, deux spectacles. La conteuse Mélancolie Motte emportera son public dans le grand Nord sur les traces de *Nanukuluk, l'enfant sauvage*, partagé entre le monde animal et celui des humains. Puis la nouvelle création de Michèle Nguyen, *La voyageuse*, reprendra le fil de cette histoire qui relie les mères

et les filles et qu'elle tisse depuis son spectacle *Vy*, Molière jeune public en 2011. ● **G.K**

► **Un samedi qui conte, le 6 février au théâtre André Malraux**

► **Atelier conte parents/enfants (sur réservation), à 13h30.**

► **Bar à sons à partir de 15h (gratuit, sans réservation)**

► ***Nanukuluk, l'enfant sauvage* à 16h (à partir de 8 ans) et *La voyageuse* à 18h (à partir de 10 ans). Tarifs : de 5€ à 11€ un spectacle, de 10€ à 13€ deux spectacles.**

Réservations au théâtre André Malraux place Jean-Paul Sartre (01 41 80 69 69 resa@theatrechevillylarue.fr).



Mélancolie Motte, *Nanukuluk, l'enfant sauvage*.

Contes

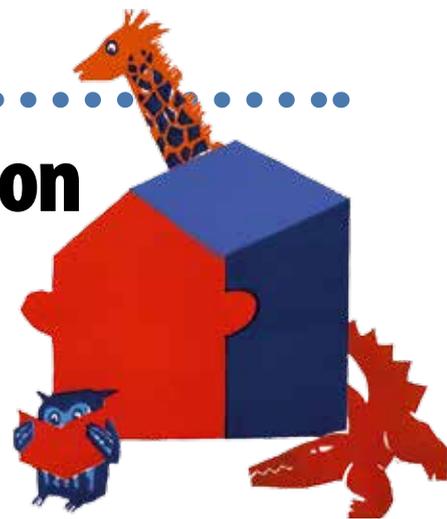
Un peu de légèreté dans un monde de brutes

Au lendemain des attentats de Paris, il y avait besoin d'une parole qui reconforte, d'un geste qui rassemble. Ce geste, c'est aux enfants de la ville que la Maison du Conte a voulu l'adresser.

Mais ceux-ci ne pouvaient que difficilement sortir de leur établissement. Alors, à l'appel de la Maison du Conte, une vingtaine de conteurs sont allés, du 14 au 18 décembre, offrir des histoires à tous les enfants de la ville, dans toutes les écoles, dans les classes ou pendant le temps d'activités périscolaires. Des histoires comme un peu de légèreté dans un monde de brutes.

À la rencontre de Julia Chausson

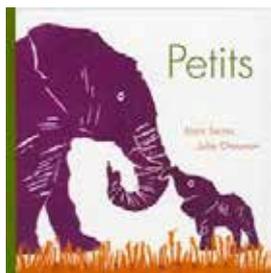
Un pinceau dans une main, une gouge (outil de gravure) dans l'autre, Julia Chausson navigue entre peinture mixte et gravure sur bois. Depuis quelques années, elle revisite le répertoire des comptines traditionnelles dans une collection intitulée *Les petits chaussons* (Éd. Rue du Monde). Cette collection de petits livres carrés, délicieusement cartonnés et à glisser dans toutes les mains pour être lus, joués et chantés, est à l'origine de l'exposition ludique et poétique *Les murs ont des oreilles*, pour les tout-petits, présentée à la médiathèque du 5 au 30 janvier.



Petits

Alain Serres, illustration Julia Chausson

Éd. Rue du Monde



En 2009, Julia Chausson a travaillé avec Alain Serres pour créer un album intitulé *Petits*. Au fil des pages, les animaux et leurs petits défilent avec douceur. L'amour du parent pour son

tout-petit y est doux et protecteur. La poésie du texte et la beauté des illustrations bercent le jeune lecteur avec amour, et le plus grand aussi.

Les petits chaussons

De Julia Chausson – Ed. Rue du Monde

Le tout-petit (dès la naissance) est au cœur de l'univers de Julia Chausson. Dans la collection *Les petits chaussons*, l'auteure reprend le répertoire des comptines. Celle-ci se compose des ouvrages suivants :

- Promenons-nous dans les bois
- Ah ! les crocodiles
- Pomme de reinette
- Gentille alouette
- Une poule sur un mur
- 1, 2, 3, nous irons au bois
- Dans la forêt lointaine
- La petite bête qui monte

Le poisson rouge de Matisse

Sandrine Andrews, illustration Julia Chausson

Les Arts Album Palette / Hélium



Avec *Le poisson rouge de Matisse*, Julia Chausson a travaillé avec Sandrine Andrews. Elle illustre l'histoire du poisson, vous savez, ce petit poisson dans son bocal, au bord de la fenêtre.

C'est lui qui observe et raconte la vie quotidienne du peintre Henri Matisse. Les illustrations de Julia Chausson reprennent avec délice l'univers incroyable du peintre, univers dans lequel on plonge volontiers.



Un petit patrimoine local : les fontaines Dragor et les repères de nivellement

Les trois fontaines Dragor conservées dans le quartier Bretagne et les deux repères de nivellement au bord de la D160 sont un petit patrimoine local qui a une histoire.

Trois anciennes fontaines publiques d'un modèle identique, avec un dégorgeoir en forme de tête de lion, ont été conservées rue des Alouettes, rue des Pensées et rue du général Leclerc. Elles sont hors service depuis une soixantaine d'années et ont perdu leurs manivelles (et l'une d'elles son couvercle), mais elles témoignent de l'époque où il n'y avait pas d'eau courante dans les maisons du quartier. À l'origine, 26 fontaines alimentaient en eau les trois lotissements Petite Bretagne, Paris-Cottage et Paris-Village, ouverts en 1922-1923 au sud-est de la commune. La commune payait un employé pour les entretenir (M. Prioux, puis M. Clémenceau). Les 16 exemplaires de Paris-Cottage étaient tous de la marque Dragor, bien visible sur le côté, ainsi que la mention « Be SGDG », qui signifie « breveté sans garantie du gouvernement ». Le brevet en question, n° 506 764, demandé le 29 novembre 1919 par un certain Henri Legou, lui a été délivré le 4 juin 1920. Son principe est simple : des godets sont fixés à intervalles réguliers à un câble sans fin très souple ; grâce à la manivelle et à la poulie, ils descendent tour à tour au fond du puits, où ils se remplissent d'eau, qu'ils déversent ensuite dans la partie haute de la fontaine, d'où elle s'écoule par la gueule du lion. Henri Legou, lampiste né le 8 septembre 1877 à Château-du-Loir dans la Sarthe, s'établit à la fin de la Grande Guerre au Mans. Le 28 novembre 1919, cet inventeur dépose la marque « Dragor » pour commercialiser ses pompes à godets, près de 3 mois après avoir déposé « Alma » pour une pompe à air comprimé. Il fonde ensuite la Société anonyme des établissements des éleveurs d'eau Dragor et Alma, au Mans. L'entreprise fabrique plusieurs modèles de pompes à eau, qu'elles installent chez les clients, tel au n° 22 à Chevilly-Larue. À la suite de son expropriation, elle déménage autour de 1960 au Petit-Quevilly en Seine-Maritime ; elle cesse son activité en 1968.

Deux anciens repères de nivellement subsistent au bord de la D160, sur une borne devant la médiathèque et sur l'un des piliers du portail du cimetière communal. Deux autres existaient, au bout de l'avenue du Président Roosevelt et sur le mur de l'enclos de l'église Sainte-



L'ancien repère de nivellement au pied de la médiathèque (COLLECTION MARC ELLENBERGER)

La fontaine Dragor de la rue des Pensées (COLLECTION MARC ELLENBERGER)

Colombe. Ces médaillons métalliques comportent le texte suivant : « Nivellement g^{al} de la France – Département de la Seine », « N° 588 » pour celui de la médiathèque, « N° 590 » pour celui du cimetière ; un disque central indique l'altitude en mètres, respectivement : « 88,902 » et « 88,79 ». Le nivellement général de la France est lancé par circulaire du 15 juillet 1857 du ministre des Travaux publics, qui en confie l'exécution à l'ingénieur Paul Adrien Bourdalouë. Il s'agit d'établir d'une part un plan unique horizontal de comparaison pour fixer les altitudes (le zéro étant fixé au niveau moyen de la Méditerranée au fort Saint-Jean à Marseille) et d'autre part un premier réseau de repères dans toute la France, achevé en 1863. Celui-ci doit servir de base à un réseau plus complet à mettre en œuvre ensuite dans chaque département. Ces opérations visent notamment à préciser le relief en rajoutant les courbes de niveau sur les cartes d'état-major et dans les atlas départementaux regroupant les cartes communales au 1/5000^e. Dans le département de la Seine (hors Paris, qui est traité à part), le projet est lancé en décembre 1876. Les délibérations du Conseil général des 31 janvier et 29 novembre 1878 en fixent les modalités. La pose des repères et la révision de l'atlas départemental sont achevées en 1883. Un catalogue des repères est alors publié ; il montre qu'ils sont fixés le long des routes nationales et départementales, souvent sur les bornes kilométriques, et qu'ils sont numérotés dans l'ordre séquentiel des routes. Ainsi, les 4 repères situés à Chevilly-Larue le long de la route n° 67 de Choisy à Versailles (actuelle D160) sont numérotés 587 à 590, les deux premiers étant fixés sur les bornes des kilomètres n° 3 et 4. Le disque central avec l'altitude est changé par la suite (sauf pour le repère de la médiathèque), le nivellement plus précis établi de 1884 à 1922 par Charles Lallemand ayant un « zéro normal » situé 71cm plus bas que le « zéro Bourdalouë ». Le repère du cimetière est toujours en service ; il est immatriculé par l'IGN sous la référence « P.A.C3-90 », mais avec son altitude recalculée en 1972 : 89,140 m.

Marc Ellenberger, archiviste municipal



Avec 64 convives
et rapportant
à lui seul
1 305,82€,
le repas du
téléthon a fait
recette.



Téléthon

Les sportifs toujours au rendez-vous

Comme chaque année, les différentes sections sportives et le service des sports ont pleinement participé au succès du téléthon chevillais. Malgré l'annulation du tournoi de volleyball, les recettes sont restées intéressantes grâce à la bonne volonté de chacun.

En dansant. Le début des animations du week-end dédié au téléthon fut rythmé par les adhérents de la Retraite Sportive. Entraînant le public pendant une bonne demi-heure, ils ont dévoilé les plus beaux rythmes de diverses « danses du monde ». Vint ensuite le groupe Bubble Pop pour ce qui restera comme un apéritif des plus festifs et animé avant un bon repas qui a réuni plus de 60 convives. Malgré l'inscription de 9 équipes, le tournoi de volley fut malheureusement annulé en raison des contraintes de sécurité générées par l'état d'urgence. Ce n'est que partie remise pour l'an prochain. Les Chevillais ne sont cependant pas restés les bras ballants. Loin de là même.

Marché de Noël et buvette du football

« Nous avons tenu une buvette sur le marché de Noël, proposant notamment du vin chaud,

dimanche matin de 10h30 à 12h30 et de 16h à 19h. Nous avons vendu des porte-clefs téléthon, des boissons et des gâteaux, ce qui nous a permis d'augmenter nos recettes », explique ainsi la très active secrétaire de l'Élan, Dominique Gimenez. Une bonne idée qui pourrait devenir une nouvelle tradition du téléthon. En outre, la vente de peluches a été très bien accueillie et a permis de maximiser les gains. Dans cet effort collectif, les footballeurs se sont aussi joints à l'action. Fidèle à ses habitudes, la section a ainsi offert l'intégralité des recettes de la buvette pendant le week-end. Dans sa totalité, l'édition 2015 du téléthon a ainsi permis de récolter 1791,12€ qui seront reversés à l'AFM. Un grand merci à tous et en particulier aux sections athlétisme, cyclotourisme et gymnastique volontaire qui ont une nouvelle fois montré toute l'étendue de leur esprit de partage. ● **Antoine Ginekis**

Les jeunes judokas sont de tournoi

Comme chaque année, l'Élan reçoit une dizaine de clubs pour un grand tournoi de jeunes. Au gymnase Lilian Thuram, ce sont près de 250 judokas qui sont attendus pour une compétition par équipe qui s'annonce relevée. Samedi 30 janvier à partir de 14h, filles et garçons – les combats peuvent être mixtes – de divers clubs tels Cachan, Thiais, Sucy-en-Brie ou encore Créteil, rejoindront ainsi le dojo chevillais. Mais avant cela, il faut d'abord être sélectionné. « Chaque club compte beaucoup de jeunes, et on ne peut pas accueillir tout le monde. On a imposé

comme règle un maximum de vingt judokas pour faire deux équipes de dix », explique Louis Dieng, président de la section.

« Les entraîneurs doivent donc procéder à une sélection en prenant compte de l'assiduité, du sérieux et de la motivation de chacun ». Au cours de la journée, chaque judoka participera à cinq combats, une victoire rapportant huit points pour l'équipe. Le classement final tiendra compte du cumul des résultats de tous les membres d'une même équipe.

Tir à l'arc

Une dernière marche à franchir à domicile

L'Élan accueillera, dimanche 24 janvier, une trentaine d'archers handisport. Lors de ce tournoi, il s'agira pour plusieurs locaux d'assurer un bon score pour se qualifier pour les prochains championnats de France en salle, à Reims.

La route de Reims passe par Chevilly-Larue.

« Pour participer aux championnats de France, chaque concurrent doit participer à un minimum de trois tournois. On prend alors la moyenne des scores et si elle est supérieure aux minimas, ils sont qualifiés », explique le dirigeant de la section, Raymond Hybois. « La plupart des Chevillais ont déjà fait deux tournois, celui-ci sera donc le dernier si les résultats sont suffisants pour la qualification ». En effet, les championnats de France sont prévus à la mi-mars en terre champenoise. Club habitué aux excellents résultats en handisport, l'Élan compte bien placer au moins six archers au plus haut niveau national. Si Henri Fenoll a connu ce niveau pour la première fois l'an dernier en extérieur, ils sont cinq à être des habitués : « Morgane Soleski, Micheline Beaudouin, Bernard Gastrin, Didier Roulé et Thomas Cormier sont en bonne position mais doivent tout de même réussir de belles performances pour se qualifier ». Sur leur terrain, les Chevillais ont donc un objectif clair et des plus motivants à atteindre. Pour les soutenir, les supporters ont rendez-vous au gymnase Pasteur. ● **A.G**



Encore un tournoi à passer pour les archers handisport chevillais, avant la qualification aux championnats de France.

Coup de chapeau



Les gymnastes au top en Île-de-France ! Les seniors de l'Élan ont brillé sur la scène régionale avec trois gymnastes parmi les quatre premières ! Une brillante performance qui vient couronner le gros travail du club. À Evry, dans un contexte un peu particulier —deux compétitions se déroulaient le même jour à

cause de l'annulation de la première après les attentats du 13 novembre dernier— les Chevillaises ont réussi à tirer le meilleur de leur potentiel, réalisant chacune un enchaînement de très haut niveau. Clémence Aubier remporte ainsi le titre régional tandis que Thuy Van Tran van Thuan se classe à la 3^e place. Juste derrière, on retrouve Cindy Barreau. « Elles ont très bien géré le stress et le timing serré de la compétition. Elles peuvent nourrir de véritables ambitions pour les championnats de France », note la présidente de la section Audrey Ziegelmeier. Un concours presque parfait donc pour l'Élan qui qualifie directement deux gymnastes pour les prochains championnats de France, les 23 et 24 janvier à Besançon. « On attend encore la décision de la Fédération pour un possible repêchage de Cindy Barreau ». Cela pourrait donc aboutir à un trio chevillais au niveau national. « L'an dernier, nous n'avions qu'une seule qualifiée (Thuy Van), nous sommes donc ravies de cette progression. Surtout qu'il faut également féliciter Manon Ziegelmeier qui termine à une belle 17^e place. »

Le bureau de l'Élan réélu

Les membres du bureau de l'Élan ont chacun été réélus à leur poste pour un mandat supplémentaire : **Alain Pétrissans président, Marc Fontaine vice-président, Françoise Fréchault vice-présidente déléguée, Emmanuel Depelley trésorier, Jacques Pauget trésorier adjoint, Gérard Graillet secrétaire général, James Richard secrétaire général adjoint, Pascal Greux membre et Dominique Gimenez directrice administrative.**

33

sports

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 10 janvier

Bonodeau
1, avenue du parc des Sports Fresnes
01 42 37 43 31

Pharmacie de l'église
23, rue Robert Laporte - Thiais
01 48 53 84 00

Dimanche 17 janvier

Bourdier
7, rue Léon Blum L'Hay-les-Roses
01 43 50 86 84

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville : <http://www.ville-chevilly-larue.fr/>
> Rubrique Infos les plus demandées
> Pharmacies de garde

Dimanche 24 janvier

La Tuilerie
21, résidence de la Tuilerie 34, avenue de la Division Leclerc Fresnes

Dimanche 31 janvier

Pharmacie des Antes
Zac Des Antes 16-18 place Louis XIII Rungis
01 46 86 19 00

État civil

Du 1^{er} au 30 novembre 2015

Naissances

- Kyrmina Akeldis
- Tidiane Bah
- Nelia Bourouaisse
- Kinzy Fleury
- Haroun Gobba
- Alicia Groussard Desbois
- Hadrien Jadaut Buigues

Mariages

- Sarah Koual
- Juliana Mbo-Bolonkali

- Minh Nguyen
- Kahil Phanhourath
- Kahila Phanhourath
- Léa Pierry Renault
- Joanna Rabehanta
- Dewel Samb
- Monaë Taoufiki
- Gabriel Tesson

Mariages

- Leila Oubelaïd et Frédéric Bouma

- Amina Chtini et Mohamed Mebarki

Décès

- André Litché
- Emma Di Giusto
- Marylise Selbonne
- Jean Doumey Priso
- Émilienne Guilloux
- Abdelfattah Aid
- Marc Sales
- Jeannine Valarcher

INFOS CONSEILS ÉNERGIE AU RELAIS-ÉNERGIE
RELAIS-MAIRIE CENTRE
(13, RUE ÉDITH PIAF) en appelant le **01 56 34 70 54 ou 55**
RENDEZ-VOUS GRATUITS

PROCHAINE DATE :

MARDI 26 JANVIER 2016 DE 15H À 18H30

UNE URGENGE MÉDICALE ?

sami le service d'accueil médical initial
vous accueille du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et jours fériés de 8h à minuit.

COMPOSEZ LE 15

un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle (1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit
Samedi : de 16h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hommage à Élyane Darmon

Élyane Darmon n'est plus. Avec elle c'est l'image d'une femme, d'une élue de la République, faisant toujours preuve de gentillesse, d'ouverture aux autres, de sens de l'écoute et de chaleur humaine qui s'en est allée. Née le 7 octobre à Perpignan, c'est à Chevilly-Larue qu'elle a construit sa vie. Titulaire d'un CAP de sténodactylo, d'abord auxiliaire à la recette-perception de Fresnes de septembre 1971 à mai 1973, c'est le 1^{er} juin 1973 qu'elle est entrée à la mairie de Chevilly-Larue, comme stagiaire aux œuvres sociales. Puis elle est intégrée au service du personnel, où elle est restée jusqu'à la fin de sa carrière, terminant celle-ci comme responsable du service. « Sa carrière fut un modèle d'exemplarité au sein de notre collectivité » a souligné Stéphanie Daumin, la Maire, lors de l'hommage qu'elle lui a rendu lors de ses obsèques, lundi 14 décembre. « Élyane a fait preuve d'un dévouement sans faille dans ses missions, elle qui avait une si haute conscience de ce que sont le service public et le sens de l'intérêt général ». Après trois décennies passées au service des Chevillais, Élyane aurait pu se contenter d'aspirer à une paisible retraite. Mais il n'en fut rien. Elle devint rapidement l'animatrice principale de l'Association des retraités de Chevilly-Larue (ARCL) à laquelle elle se consacra entièrement avec toute l'énergie qui la caractérisait. Femme d'action et de convictions, c'est une nouvelle fois au service de la commune qu'elle s'est alors investie, devenant conseillère municipale dans la liste de la majorité conduite par Christian Hervy, du 21 mars 2008 au 5 avril 2014. « Conseillère municipale, présidente de l'ARCL, administratrice du CCAS et du Cos, membre très investie du comité de quartier Larue, Élyane s'est entièrement consacrée aux autres toute sa vie, mettant toute son énergie à rendre meilleure la vie des gens qui l'entouraient ». La rédaction adresse ses plus sincères condoléances à son fils Cyril, à sa famille et à tous ses proches. **G.K**



Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
01 45 60 18 00

- ▶ **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**
- ▶ **mardi de 13h30 à 18h30**
- ▶ **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**
- ▶ **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil/ Elections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

COLLECTE 2016 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 6 janvier/3 février

Secteur 2 : 20 janvier

Secteur 3 : 27 janvier

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2016

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :

Les mercredis 13 et 27 janvier

Secteur 2 & 3B :

Les mercredis 6/20 janvier et 3 février

▶ Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.

Le calendrier complet de l'année 2016 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr - rubrique Territoires et projets.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ **Un(e) ambassadeur(ice) du tri**
- ▶ **Un(e) responsable du service patrimoine-bâti**
- ▶ **Un(e) contremaître pour le service des Sports**
- ▶ **Un(e) assistant(e) de conservation au pôle jeunesse à la médiathèque**
- ▶ **Un(e) responsable du pôle jeunesse à la médiathèque**

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Madame la Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :
www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

Le standard bronchiolite est ouvert

Le réseau bronchiolite Île-de-France met en place une permanence téléphonique jusqu'au 14 mars. Des standardistes spécialisés vous communiquent les coordonnées de médecins disponibles 7j/7 et de kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts les week-ends et jours fériés.

- ▶ **Standard des kinésithérapeutes :**
0 820 820 603 (le vendredi et veille de jour férié de 12h à 20h, le samedi et dimanche de 9h à 18h)
- ▶ **Standard des médecins :**
0 820 800 880 (7j/7 de 9h à 23h)
- ▶ **www.reseau-bronchio.org**

L'Association Les Blouses roses recherche des bénévoles

L'association Les Blouses roses est composée de bénévoles qui sont à l'écoute des malades pour les aider à retrouver le sourire grâce à des activités ludiques et créatives, qui développent le goût d'être actif à l'hôpital et en maison de retraite et dont l'objectif est de rompre la solitude des personnes âgées. Vous avez plus de 18 ans et vous êtes prêt à vous investir pour au moins une année le temps d'une demi-journée par semaine ?

Devenez bénévole pour les hôpitaux Gustave Roussy (adultes et pédiatrie) et Paul Brousse (adultes et personnes âgées).

Renseignements :

contact@lesblousesrosesparis.fr – 06 25 68 64 19

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Chaque hiver le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications. Ce gaz incolore, inodore et indétectable par l'homme est très toxique. Pour éviter ces accidents, des gestes simples s'imposent :

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bain, cheminées et conduits d'aération) ;
- Aérez votre logement deux fois par jour même en hiver et n'obstruez pas les grilles de ventilation des fenêtres ni les sorties d'air ;
- Pour vous chauffer, n'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu ;

- ▶ **Pour plus d'information : www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr ou www.logement.gouv.fr**

Permanences impôts

▶ **Sans rendez-vous les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les jeudis de 8h45 à 12h au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Haj'les-Roses – 01 49 08 88 03).**

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ **Prenez rendez-vous au 01 41 80 18 95 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).**

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle, renseignements 01 45 60 18 00) :

- ▶ **Les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h.**

Permanences du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Une juriste reçoit les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès aux droits des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences.

- ▶ **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95)**

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

- ▶ **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).**

L'Espace commun des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

- ▶ **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).**

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

- ▶ **Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).**

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

- ▶ **Chaque 2^e mardi du mois à 17h.**
- ▶ **Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.**

Logement

Permanences de l'ARSS Association des Résidents Sorbiers-Saussaie

▶ **Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).**

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

▶ **Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois. Maison pour tous – 23, rue du Béarn. Contact et renseignements : cnlsorb-saus94550@orange.fr <http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>**

